

**Store** Shopping. No limit.

Meilleurs Voeux  
2015

iPhone 6+  
iPhone 6

A découvrir dans nos boutiques :  
Pointe-Noire : 219, Avenue Charles de Gaulle  
Brazzaville : Boulevard Sessou Nguesso, Centre-ville

Tél: 06 600 0000

# LA SEMAINE AFRICAINNE

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)



N° 3483 du Vendredi 3 Avril 2015 - 63<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Messe chrismale dans l'archidiocèse de Brazzaville

Le presbyterium invité à redécouvrir l'identité du prêtre



Mgr Anatole Milandou bénissant les huiles saintes. (P.13)

Projet «Consolidation de la plateforme de suivi en ligne des indicateurs de légalité Apv-Flegt au Congo»

Les résultats obtenus dépassent la promesse des fleurs (P.17)

Tribune libre

A quand les temps où l'Afrique noire ne pourra plus se comporter comme si elle ne savait pas?

(Par Dominique Ngoïe-Ngalla) P.7

A nos chers lecteurs

En raison du lundi de Pâques, le 6 avril 2015, décrété jour férié, il n'y aura qu'une édition la semaine prochaine. Celle-ci paraîtra le jeudi 9 avril. La Semaine Africaine souhaite à ses chers lecteurs Joyeuse Pâques.

Visite d'Etat du président Denis Sassou-Nguesso en Angola

Sept accords signés pour renforcer la coopération entre le Congo et l'Angola

(P.3)

Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat

Comment devenir propriétaire ou locataire d'un logement construit par l'Etat (PP. 10-11)

Vie politique nationale



Pascal Tsaty-Mabiala. (P.3)

L'U.pa.d.s ne veut ni du dialogue sur la Constitution, ni du gouvernement d'union nationale, ni de la transition

**Editorial**

**Au-delà du dialogue...**

(P.3)

**Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où. Choisissez OKEN-PALACE HOTEL**

BP : 2660 - Tél : 06 529 11 74 / 05 513 13 73  
E-mail : info@okenpalacehotel.com  
Site Web : www.okenpalacehotel.com  
Situé au quartier Fouks, derrière la station X-Oil, à Pointe-Noire (Congo)

**BUROTOP IRIS**  
www.burotopiris.com

**Du Jamais Vu**  
Avec une Promotion Extraordinaire !!

**199.000** Fcfa/HT



.DELL Inspiron  
.Processeur Dual Core 1.4 GHZ  
.Mémoire RAM 2Go DDR3L  
.Disque Dur 500 Go  
.Ecran HD 15.6" LED  
.HDMI / Bluetooth / WIFI / Camera HD  
.Lecteur Graveur CD/DVD  
.Garantie 3 ans

**DELL REGISTERED PARTNER**

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.  
4.Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
44.Avenue Moe Kaat Matou - Après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 056 056 056 - 044 53 53 53

**BUROTOP IRIS**  
www.burotopiris.com

**2 en 1** Téléviseur + écran d'ordinateur 28 pouces  
Haute définition

**SAMSUNG**



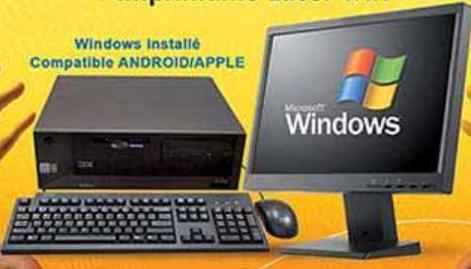
**145 000 F CFA HT**

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.  
4.Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
44.Avenue Moe Kaat Matou - Après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 056 056 056 - 044 53 53 53

**BUROTOP IRIS**  
www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné**  
+ Imprimante Laser wifi

Windows Installé  
Compatible ANDROID/APPLE



**SAMSUNG**

XPRESS M2020W // WIFI  
NFC LASER NOIR // 22 PPM

iOS android

**à 99.000** FCFA/HT

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com

**hp**  
GOLD PARTNER

**Ordinateur Portable HP**

- \* Processeur Intel® dual core N2810 (2,5 GHz, 2 cœurs)
- \* 2 Go de mémoire SDRAM
- \* Disque interne de 500 Go
- \* Lecteur graveur DVD
- \* Carte graphique intel HD
- \* Ecran 15.6" HD Brightview
- \* Pavé numérique



**Garantie 3 ans**

**199.000**  
FCFA HT

BUROTOP IRIS, réalise ce que vous pensez irréalisable.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 968 87 88

Prix HT, ne concerne que les paiements au comptant, dans la limite de 1 pièce par client.

## Visite d'Etat du président Denis Sassou-Nguesso en Angola Sept accords signés pour renforcer la coopération entre le Congo et l'Angola

La visite d'Etat du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, à Luanda, capitale de la République d'Angola, du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2015, a permis la signature de sept accords signés à l'issue des travaux de la 7<sup>ème</sup> session de la grande commission mixte de coopération entre le Congo et l'Angola, en présence des deux chefs d'Etat, José Eduardo Dos Santos et Denis Sassou-Nguesso. Dans un discours prononcé le 31 mars devant l'assemblée nationale angolaise, le président congolais a loué les relations très anciennes qui lient les deux pays.

Les sept accords signés le mardi 31 mars entre l'Angola et le Congo concernent l'exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatique et de service, la coopération militaire et technique, le transport routier transfrontalier, le transport aérien, la marine marchande, le sport et le commerce transfrontalier. Selon Joaquim do Espírito Santo, directeur pour l'Afrique et le Moyen-Orient au Ministère angolais des relations extérieures, ces accords sont la matérialisation du souhait du chef de l'Etat angolais de relancer la coopération entre les deux pays voisins. «Nous avons les instruments signés, maintenant, il faut travailler pour les concrétiser, visant la sécurité des deux Etats et le bien-être de leurs populations», a-t-il déclaré. Devant l'assemblée nationale angolaise, le président Denis Sassou-Nguesso a loué les relations très anciennes entre le Congo et l'Angola. «Pour beaucoup, la relation entre le Congo et l'Angola peut se résumer à l'arrivée sur le sol congolais, en août 1963, au moment même

où le peuple congolais écrivait une nouvelle page de son histoire, de courageux fils de l'Angola engagé dans un rude combat contre l'occupation étrangère», a-t-il dit. Remontant l'histoire, il a poursuivi: «Le Congo et l'Angola ont des relations très anciennes, relations suivies et toujours fructueuses. Dire cela n'est pas faire preuve de courtoisie diplomatique, mais rappeler des faits qui ont traversé l'histoire des deux pays. Le Congo et l'Angola furent deux colonies des empires coloniaux de la France et du Portugal en Afrique». Pour le président congolais, «les rapports entre les deux Nations remontent plus loin encore que ce phénomène colonial du 19<sup>ème</sup> siècle. Le puissant royaume de Kongo, découvert par Diego Cão et ses compagnons, en 1482, est un repère du passé que l'Angola et le Congo ont en partage comme un legs de la mémoire collective de certains de leurs peuples». Eu égard à l'histoire, Denis Sassou-Nguesso encourage le renforcement des liens culturels:



Les présidents Denis Sassou-Nguesso et José Eduardo Dos Santos.

«La destruction, par les Portugais, de Mbanza-Kongo, la capitale du royaume, est un triste souvenir pour les peuples des deux pays, puisqu'elle marque le point de séparation des familles et des clans. Lorsque les artistes du Congo magnifient le Koongo-Dia-Ntotila, ils ne se trompent pas de regard; ils chantent bien cette parenté originelle qui unit les peuples congolais et angolais. Dans ce regard rétrospectif, on voit apparaître la grande figure de Tchimpa-Vita, notre héroïne commune qui traça, à la manière de son temps, la voie que la femme africaine doit suivre aux côtés des pouvoirs publics, pour ramener le continent à un véritable développement. Le projet ambitieux que les deux Etats caressent pour la restaura-

tion de leurs hauts lieux, des anneaux de la mémoire, vient renforcer la nécessité d'une coopération culturelle entre le Congo et l'Angola». Signalons que durant son séjour angolais, le président Sassou-Nguesso s'est entretenu, en tête-à-tête et à huis clos, avec son homologue José Eduardo Dos Santos. Ils ont réitéré leur volonté de lutter contre toute forme d'insécurité et de criminalité dans la sous-région, et se sont réjouis de la tenue prochaine, à Malabo, en Guinée Equatoriale, du sommet conjoint C.e.a.a.c.-Cedeao, sur l'harmonisation de la stratégie de lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

Joël NSONI

## Vie politique nationale

### L'U.pa.d.s ne veut ni du dialogue sur la Constitution, ni du gouvernement d'union nationale, ni de la transition

Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'U.pa.d.s, a animé une conférence de presse, vendredi 27 mars 2015, au palais des congrès, à Brazzaville, à cette occasion, il a réaffirmé les positions de son parti, sur certaines questions nationales. Selon lui, l'U.pa.d.s reste opposée au changement de la Constitution, car «rien, ni politiquement, ni juridiquement ne justifie» ce changement. L'U.pa.d.s pose des préalables pour sa participation à un quelconque dialogue national et rejette l'idée d'une transition et d'un gouvernement d'union nationale. «Le Congo n'étant pas en crise, l'idée d'un tel gouvernement ne peut être justifiée». L'U.pa.d.s entend, simplement, aller à l'élection présidentielle et pour cela, elle réclame la mise en place d'une commission électorale indépendante, «pour appliquer les décisions du dialogue relatives à l'organisation des élections».

Dans son mot liminaire, Pascal Tsaty-Mabiala a, en effet, donné la position de son parti dans le débat politique en cours dans le pays. S'il est opposé au changement de la Constitution. Il reconnaît, tout de même que «le président de la République, en vertu de ses pouvoirs constituants, procède à la révision de certaines dispositions, notamment celles qui rentrent dans le domaine autorisé par la Constitution elle-même». Pour lui, «le P.c.t et ses alliés qui soutiennent le changement de la Constitution n'apportent aucun élément d'analyse sérieux et consistant pour nous convaincre». Le premier secrétaire de l'U.pa.d.s ne voit pas de blocage, au cas où il y a alter-nance, en 2016, car les députés et les sénateurs, «qui sont l'émanation du peuple congolais, ont un mandat représentatif et non impératif et par conséquent, ils votent en leur âme et conscience». Concernant le dialogue tant ré-

clamé par la classe politique et la société civile, l'U.pa.d.s pose des préalables: il faut que le dialogue soit convoqué par le président de la République lui-même et que le décret portant convocation de ce dialogue mentionne clairement l'ordre du jour. «Celui-ci ne devant porter que sur la gouvernance électorale, c'est-à-dire prosaïquement sur l'organisation de l'élection présidentielle de 2016» et non sur la Constitution. «Quant à cette autre incongruité qui porte sur une soi-disant transition, l'U.pa.d.s prévient qu'elle ne s'associera pas à une telle manœuvre qui serait, ni plus ni moins, qu'un putsch contre les institutions actuelles et même une contradiction avec notre volonté de ne pas changer la Constitution», a prévenu Pascal Tsaty-Mabiala. «S'agissant du gouvernement d'union nationale dont l'idée traverse certains esprits, y compris à l'intérieur du front de l'opposition, comme nous



Pascal Tsaty-Mabiala.

l'avons toujours affirmé, le Congo n'étant pas en crise, l'opportunité d'un tel gouvernement ne peut être justifiée», a-t-il poursuivi. Le premier secrétaire de l'U.pa.d.s a, ensuite, fait un panorama des réactions de la communauté internationale contre le changement de Constitution. «Dans le même ordre d'idées, Madame Michael Jean, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie vient d'annoncer, le 22 mars 2015, la suspension de la République du Congo de l'O.i.f, si Monsieur Sassou-Nguesso s'entêtait à changer la Constitution, dans le seul dessein de se maintenir au pouvoir, au-delà de 2016», a-t-il cité. Il plaide pour une fin de mandat payable au président Denis Sassou-Nguesso: «Le président de la République se de-

vrait de tirer les leçons des errements de notre histoire commune, pour que cette fois-ci, un chef de l'Etat en exercice au Congo termine, librement, son mandat, cède le témoin à son successeur et continue de vivre libre et en paix dans son pays et ce sera, sans nul doute, en juillet 2016». Il a, pour cela, cité des exemples de chefs d'Etat dans certains pays africains qui ont pris leur retraite.

Pascal Tsaty-Mabiala a conclu son mot liminaire par une diatribe contre le camp au pouvoir: «En réalité, c'est la peur qui s'empare du P.c.t qui, après avoir géré le pays dans la plus grande injustice, sans se soucier de la cohésion nationale, source de paix, agite inutilement le chiffon rouge, le spectre de la guerre, l'épouvantail». Plusieurs questions ont été posées par les journalistes au premier secrétaire de l'U.pa.d.s.

Concernant les divergences à l'opposition (sur le dialogue, la transition et le gouvernement d'union nationale), il a répondu que l'opposition est au moins unie sur la question constitutionnelle, car elle s'oppose, unanimement, au changement de la Constitution. Sur l'élection présidentielle de 2016, il reconnaît que chaque parti de l'opposition peut présenter son candidat. Mais, au deuxième tour, un seul candidat de l'opposition sera soutenu.

Pascal Azad DOKO

## Editorial

### Au-delà du dialogue...

Plus que le dialogue, notre pays a besoin de réconciliation. S'il est le moins mauvais des régimes, comme on le dit, prosaïquement, la démocratie, par ses aspects de compétition politique, engendre toujours des relations conflictuelles au sein de la société qu'elle condamne à une sorte d'ambivalence entre ceux qui sont à la gestion de l'Etat, avec les avantages qu'ils peuvent en récolter et ceux qui attendent «leur tour». Dès lors, dans les sociétés peu développées, comme la nôtre, les disparités apparaissent et, dans un climat de frustration ici, et d'arrogance là, elles font, éventuellement, le lit de nos futurs malheurs.

Quelles que soient les lois qu'on peut se donner, ce qui rend finalement, la démocratie, comme un véritable régime d'épanouissement citoyen, de développement et de progrès social, ce sont les valeurs qu'elle porte, comme le dialogue, la réconciliation, la bonne gouvernance, l'égalité de tous devant la loi, la justice, l'équité, l'éthique politique, la liberté, le respect des droits de l'homme, la tolérance, etc. Ce qui fait que, même quand le cadre juridique est planté pour l'exercice de la démocratie, cet exercice n'arrive à sa plénitude que lorsque s'inculturent ces valeurs dans une société. A contrario, les anti-valeurs comme le mensonge, l'escroquerie, la tricherie, le non-respect du bien public, la mauvaise gouvernance, les atteintes aux droits de l'homme, l'absence d'éthique politique, les abus de pouvoir, l'impunité, etc., rendent la démocratie impraticable.

Le débat qui agite le pays sur certaines questions comme la Constitution, l'organisation des élections, l'instauration d'une Transition, etc., n'est pas dramatique en soi. Il permet de déceler nos faiblesses et si tant est que nous sommes capables d'y remédier, nous avancerons sur le chemin si complexe de la démocratie. Car, comme beaucoup d'autres pays, nous sommes en transition démocratique et cela prend du temps. L'enjeu étant un véritable changement de mentalités. La démocratie nécessite, en effet, un consensus culturel: entre les valeurs démocratiques et les anti-valeurs, faisons un choix vrai et définitif.

Les difficultés actuelles ne sont pas nouvelles. Notre pays a connu un changement démocratique paisible au sommet de l'Etat, dans le contexte particulier de 1992. Faut-il penser que la présence d'un prélat y avait joué un rôle déterminant? Toujours est-il que depuis, plus rien du genre. Le premier mandat démocratique s'est terminé en 1997, dans un désastre, à coups de canon. Le peuple y a payé un très lourd tribut. Un véritable échec pour les démocrates que nous prétendons être.

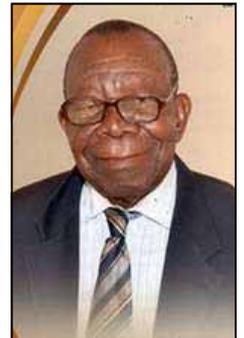
Voilà que les vieux démons menacent de se dresser, de nouveau, sur notre route, suscitant l'inquiétude dans beaucoup d'esprits à l'horizon 2016. Quoi de mieux que le dialogue et, au-delà, la réconciliation, pour faire de telle sorte qu'une telle échéance, normale dans la vie démocratique, ne soit pas source d'inquiétudes? Malgré les problèmes auxquels ils sont confrontés, les Nigériens viennent de nous en donner un exemple magistral, grâce au climat d'entente entre les deux challengers. C'est là où le génie congolais est attendu.

Joachim MBANZA

## IN MEMORIAM

3 Avril 2014 – 3 Avril 2015

Voici un an que disparaissait le Patriarche Edouard MOUGANY, à Paris (France). Nous l'avons aimé pendant sa vie, ne l'oublions pas après sa mort.



En cette date mémorable, la Veuve Louise Mougany, les enfants Mougany et famille renouvellent leur gratitude à tous ceux qui les ont entourés de tant d'attention et d'affection.

En commémorant le premier anniversaire de ta disparition, ton neveu, Jean-Claude Lecko-Lochet, et la famille Kahunga, ton épouse, tes enfants, tes petits-fils, tes arrière-petits-fils et tes arrière-arrières-petits-fils prient tous ceux qui t'ont connu, aimé et vécu avec toi, ainsi que ceux qui les ont soutenus, de façon multiforme, lors des obsèques, de se joindre à leurs intentions de prière. «Sir Moug», que ton âme repose en paix et que la terre de ton village natal de Kindamba-Ngouedi te soit toujours légère! «Koko Edouard», la terre te cache, mais nos cœurs te voient toujours!»

Ton neveu.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION  
DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

MINISTERE DU BUDGET ET DES  
COMPTES PUBLICS



## COMMUNIQUE

### EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR ASSIMILABLES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE SUR LE MARCHE DES TITRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA CEMAC AU TITRE DE L'ANNEE 2015

Dans le cadre du financement du Schéma Directeur National d'Infrastructures (SDNI) 2012-2016, l'Etat Gabonais prévoit d'émettre, sur le marché des titres publics à souscription libre de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) pour un montant maximum de 30 milliards de FCFA. Ces emprunts, conformes à la stratégie d'endettement de l'année en cours, respectent la limite du plafond d'endettement intérieur autorisée par le Parlement dans la loi de finances 2015.

Les opérations de levée de fonds se dérouleront sur la période d'avril à décembre 2015, à travers trois (3) à quatre (4) émissions d'OTA. La première est prévue pour le 08 avril 2015, avec une période de souscription allant de la date de diffusion du présent communiqué jusqu'au 07 avril 2015.

Les ressources mobilisées par l'Etat Gabonais lors de ces différentes opérations sont destinées au financement partiel de la mise en œuvre du programme routier national et du renforcement de la capacité de production d'eau de l'usine de Ntoundou.

Les investisseurs institutionnels, les entreprises et les particuliers désireux d'acquiescer les titres émis par la République Gabonaise et de soutenir son développement sont invités à se rapprocher des établissements bancaires agréés en qualité de Spécialistes en Valeurs du Trésor de l'Etat Gabonais. Il s'agit de :

ETABLISSEMENTS	ADRESSES
AFRILAND FIRST BANK	Place de l'Indépendance, BP: 11834, Yaoundé (Cameroun)
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON	Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon)
BGFIBANK GABON	Boulevard de l'indépendance, BP: 2253, Libreville (Gabon)
CREDIT DU CONGO	B.P: 2470, Brazzaville (Congo)
ECOBANK CAMEROUN	Boulevard de la Liberté, BP: 582, Douala (Cameroun)
ECOBANK CENTRAFRIQUE	Place de la République, BP: 910, Bangui (Centrafrique)
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN	Avenue Mgr Vogt, BP: 700, Yaoundé (Cameroun)
STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON	1143, Boulevard de la Liberté, BP: 1784, Douala (Cameroun)
UNION BANK OF CAMEROON LIMITED	Immeuble Kassap, BP: 15569, Douala (Cameroun)
UBA CAMEROON	Boulevard de la Liberté, BP: 2088, Douala (Cameroun)
UNION GABONAISE DE BANQUE	Avenue du Colonel Parant, BP: 315, Libreville (Gabon)
COMMERCIAL BANK CENTRAFRIQUE	Rue de Brazzaville, BP: 59, Bangui (Centrafrique)
CAISSE COMMUNE D'EPARGNE ET D'INVESTISSEMENT DE LA GUINEE EQUATORIALE	Calle del Presidente Nasser Apdo 428 Malabo (Guinée Equatoriale)

Fait à Libreville, le 16 MARS 2015

P. Le Ministere de l'Economie, de la Promotion  
des Investissements et de la Prospective  
P.O. Le Ministere Délégué

  
Marie Julie BILOGO-BI-NZENDONG

Le Ministere du Budget et des Comptes Publics

  
Christian MAGNAGNA

A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics

# Formation de 420 acteurs de la commande publique

Le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, qui est, également, président de comité de suivi d'évaluation des politiques et des programmes publics, a procédé, mardi 31 mars 2015, à l'école de chemin de fer, à Brazzaville, à l'ouverture des sessions de formation de 420 acteurs de la commande publique, relevant du secteur public, du secteur privé et de la société civile impliqués dans la gestion des marchés publics. Pour acquérir de nouvelles connaissances leur permettant d'améliorer leur performance. C'était en présence du représentant-résident du P.n.u.d, coordonnateur des agences de système des Nations unies au Congo, des représentants de la Banque mondiale, de l'Union européenne, et de l'A.f.d (Agence française de développement), du directeur de cabinet du ministre de l'économie et des finances, et du directeur général de l'A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics).



Jean-Baptiste Ondaye (au milieu).



Une vue des participants.

Le système des marchés publics en République du Congo n'a cessé de bénéficier des appuis des partenaires au développement tant dans le domaine du renforcement des capacités techniques, que dans l'amélioration des compétences en matière de passation des marchés par le biais de l'assistance et l'appui à la mise en œuvre d'information.

Ainsi, après avoir financé l'élaboration du plan stratégique de formation des acteurs de la commande publique et mis à la disposition de l'A.r.m.p les consultants internationaux, pour assurer les appuis techniques en 2011, la Banque mondiale, à travers le P.r.c.t.g (Programme de renforcement des capacités pour la transparence et la gouvernance), vient de réitérer son appui au système de passation des marchés au Congo, dans l'organisation de cette formation qui va durer 45 jours, et qui

se tient en trois phases de 140 participants, chacune.

Dans son mot d'ouverture, Jean-Baptiste Ondaye a rappelé l'importance de ces sessions de formation. «Une commande bien faite suivant les règles améliore la qualité de la gouvernance; une commande qui émane des besoins réels est de nature à accroître l'efficacité inefficace d'une institution ou d'une organisation. C'est la raison pour laquelle, le renforcement des capacités des acteurs de la commande publique participe activement à l'atteinte des résultats figurant dans les plans de travail annuel budgétisé de différentes administrations», a-t-il déclaré. Il a épinglé l'une des faiblesses dans le processus de passation des marchés qui est, selon lui, le manque de formation des agents en charge de la commande publique.

Ainsi, pour le secrétaire général de la présidence de la Ré-

publique, «ces sessions de formation sont donc les bienvenues», car elles permettent d'améliorer significativement la gestion des affaires publiques». Jean-Baptiste Ondaye a remercié «les partenaires au développement pour leur soutien multiforme à l'action de l'Autorité de régulation des

marchés publics visant à offrir aux acteurs de la commande publique, ces sessions de formations». Il estime que les objectifs visés par cette formation seront atteints et contribueront à améliorer la gouvernance dans notre pays.

Pascal-Azad DOKO

## Fondation BantuHub

### Quatre projets start-up bénéficieront des services de «Silicon Congo»

Laud Obami, Eirmelan Rameil Bibila, Estime Aurvic Chabane Sandza-Khouthy et Kenan Jered Mfoundou sont les quatre jeunes tech-entrepreneurs, porteurs respectivement des projets «Tinda», «Bakelassi», «242 Tech» et «Litoyi», sélectionnés par la Fondation BantuHub, mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015, à son siège à Brazzaville, à l'occasion de la rentrée de la première promotion du «Silicon Congo», programme ayant jeté ses racines dans la perspective de l'initiative Tech 25, créé par cette fondation. Il reconstruit l'accélération du développement des start-up et l'attraction des investisseurs.

Des cinquante-quatre sociétés start-up ayant posé leurs candidatures, du 16 février au 16 mars, seules quatre ont été retenues par le comité de sélection. Celles-ci seront accompagnées pendant neuf mois, par la Fondation BantuHub, en vue d'un positionnement efficace sur le marché de l'économie numérique au Congo. A travers notamment le «Silicon Congo» assurant principalement, le mentorat, le coaching personnalisé et de groupe, une formation accélérée en matière d'entrepreneuriat à côté d'une importante assistance technique. L'expertise d'un mentor est de mise dans le développement de ces start-up. Secrétaire de la Chambre de commerce de Brazzaville, Rémy Bobiba est le guide de Eirmelan Rameil Bibila, porteur du projet Bakelassi. Outre la bibliothèque numérique, ce projet proposera, en effet, des enseignements en ligne, au profit des élèves. Un bon projet, estime Rémy Bobiba, car le programme d'enseignement en lingala se profile en matière d'éducation. Avis par-

tagé par Eirmelan Rameil Bibila, qui tient à la résolution du problème de la numérisation de l'enseignement. Passionné des technologies, Kriss Brochech, mentor du projet 242 Tech (www.242Tech.com), a expliqué l'intérêt de «Silicon Congo»: «Accompagner les jeunes est une bonne chose. Ça nous permet de partager des informations, l'expertise que nous avons eue et d'appuyer les jeunes qui débutent dans leur projet». Pour sa part, Estime Aurvic Chabane Sandza-Khouthy a reconnu l'immensité des tâches à venir. «C'est un sentiment de joie. Le projet 242 Tech n'est pas nouveau en soi. Mais, il apporte une innovation, en termes de médias numériques. Je suis fier que mon projet ait été retenu, mais il y a aussi un sentiment de responsabilité. Les neuf mois qui vont suivre sont neuf mois de travail. Je dois m'impliquer. Je pense qu'on n'est jamais trop jeune pour entreprendre. Je n'ai pas peur de me lancer. BantuHub a été cette structure qui m'a aidé à



Verone Mankou, président de la Fondation BantuHub.

mettre en place mon média. Maintenant que je suis retenu, la fondation va m'aider à élaborer mon business plan, à trouver un business modèle, pour mon média», a-t-il indiqué. «Il est rare de voir des jeunes concevoir des projets dans ce domaine. Nous allons accélérer le développement de ces start-up. Nous allons les faire vivre, pendant neuf mois. En neuf mois, faire ce qu'ils pouvaient faire en trois ans. Nous allons leur donner des armes pour se développer», a rassuré Verone Mankou, président de la Fondation BantuHub, qui tient à relever le pari de donner forme à 350 sociétés start-up, en dix ans d'exécution de «Silicon Congo». La deuxième rentrée «Silicon

Congo» aura lieu en juillet prochain. Quatre nouvelles start-up seront présentées. Une seconde chance pour les déçus de la première rentrée. «Ça fera huit entreprises sélectionnées, aujourd'hui. Et sur ces huit, quatre meilleures entreprises seront retenues et iront avec nous en France où nous rencontrerons des entrepreneurs», a annoncé le coordonnateur de «Silicon Congo», Guy-Tiburce Miampika. Une opportunité d'ouverture sur le marché international des technologies.

Hordel BIAKORO-MALONGA

## Assemblée nationale

### Balai diplomatique chez Justin Koumba

Le président de l'assemblée nationale, Justin Koumba, a reçu, en audience, la semaine dernière, trois diplomates, à savoir: Mme Norma Borges Rengifo, ambassadrice de la République de Venezuela, Mme Saskia De Lang, ambassadrice, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo; Can Incesu, ambassadeur de la Turquie et le député Christophe Lutundula, émissaire du président de l'assemblée nationale de la République Démocratique du Congo, Aubin Minaku.



Mme Saskia De Lang.



Can Incesu.

Le député Christophe Lutundula était porteur de deux messages: celui du président Aubin Minaku, premier vice-président de l'assemblée parlementaire de la francophonie, et de Moustapha Niassé, président de l'assemblée nationale du Sénégal, qui va recevoir ses collègues de la francophonie, dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> conférence des présidents d'assemblées et des sections Afrique d'assemblées parlementaires de la francophonie qui se tiendra, du 9 au 11 avril prochain, à Dakar. La deuxième information porte sur l'assemblée régionale Afrique, la 23<sup>ème</sup> du genre, qui sera organisée, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

L'entretien avec la diplomate Vénézuélienne, Mme Norma Borges Rengifo, s'inscrit dans le cadre d'une visite de courtoisie. Parmi les aspects évoqués, la possibilité d'établir un groupe d'amitié interparlementaire entre les parlements des deux pays, dans le cadre de la coopération entre les peuples vénézuélien et congolais.

Mme Saskia De Lang, représentante de l'Union européenne, a, quant à elle, évoqué avec Justin Koumba, la possibilité de relancer les activités qui avaient été lancées sous son prédécesseur et qui n'avaient pas abouti. «Nous avons décidé de relancer l'activité. Nous avons, ensuite, échangé sur le rôle sinon les rapports de l'assemblée nationale avec les autres institutions de la République», a-t-elle dit.

Avec le diplomate turque, Can Incesu, l'entretien a porté sur la nécessité de créer les relations entre les assemblées turque et congolaise. «Nous avons, aussi, évoqué les différentes questions de la politique intérieure. Les relations entre nos deux pays sont excellentes. Nous avons maintenant beaucoup de moyens de faire évoluer cette relation. Nous avons un avenir positif devant nous», a-t-il fait savoir.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## In Memoriam

### 7 Avril 2007 - 7 Avril 2015: Béatrice LECKO-LOCHET

Voici exactement huit ans, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu, Tout-Puissant, de rappeler à lui, notre chère Epouse et Maman, Béatrice LECKO-LOCHET, décédée à Orléans (France), le 7 Avril 2007, dans sa 49<sup>ème</sup> année. Elle a été inhumée le 18 Avril 2007 au Cimetière Intercommunal les L.F.5 de Saran (France).



En commémorant le huitième anniversaire de sa disparition, son Epoux Jean-Claude Lecko-Lochet, ses enfants Péronille, Christy, Florbella, Emma, Brian, sa petite fille Chloé, prient tous ceux qui l'ont connue, aimée et vécue avec elle, ainsi que ceux qui les ont soutenus, de façon multiforme lors de ses obsèques, de se joindre à leurs intentions de prière. Que le Seigneur l'accorde le repos éternel et fasse briller sur toi la lumière sans fin. Que ton âme se repose en paix et que la terre du Cimetière des L.F.5 te soit toujours légère.

«Le Seigneur avait donné, Le Seigneur a repris». «Maman Béatrice, la terre te cache mais nos cœurs te voient toujours».

Ton Epoux et tes Enfants

### Crépitements d'armes légères de guerre à Kinsoundi

Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, était en relief, mardi 31 mars 2015, vers 13h. Des crépitements d'armes légères étaient entendus dans le périmètre de l'ex-ferme Nzoko, alors que les gens vaquaient paisiblement à leurs occupations. Ce qui a provoqué quelque débâcle. Renseignements pris: des gendarmes étaient en train de poursuivre cinq malfaiteurs, vêtus de l'uniforme militaire, roulant dans un taxi. Ces derniers auraient braqué un domicile, de l'autre côté de la rivière Djoué, emportant de l'argent et des appareils électroménagers. Ils ont embarqué, ensuite, dans une pirogue, pour gagner la rive de Kinsoundi. D'après un témoin, les gendarmes ont été alertés par le neveu du propriétaire du domicile visité. Après avoir repéré le taxi emprunté par les malfaiteurs, ils l'ont pris en chasse, en tirant des coups de feu en l'air. Rattrapés, quatre malfaiteurs ont réussi à prendre la fuite, mais le cinquième, portant les galons de sergent-chef, a été appréhendé. L'infortuné a été conduit au poste de gendarmerie de Kinsoundi, avant d'être transféré au commandement de la gendarmerie nationale, en face du Lycée Pierre Savorgnan De Brazza, à Baongo, le deuxième arrondissement de la ville-capitale. Ouf! Malgré tout, les habitants de Kinsoundi ont eu des sueurs froides.

### Un malade mental tente de s'emparer de la moto d'un policier

C'est une scène cocasse, qui s'est passée l'après-midi du mardi 31 mars 2015, sur l'avenue de l'O.u.a, vers le marché Total, à Baongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Un agent de la circulation routière a pris en chasse un taximan ayant commis une infraction, semble-t-il. Quand il a réussi à le coincer à un endroit, l'agent est descendu, mais a oublié d'enlever les clés de la moto. Pendant qu'il s'entretenait avec le chauffeur du taxi, le malade mental est monté sur sa moto et a tenté de l'allumer, provoquant l'hilarité des passants et de l'agent en question. Il faut le faire!

### Un trafiquant d'ivoire dans les mailles du filet de la gendarmerie

La traque des braconniers se poursuit dans le pays. Samedi 28 mars 2015, à Sembé, localité du département de la Sangha, les services de gendarmerie ont procédé à l'arrestation d'un ressortissant camerounais, pour détention illégale d'une arme de guerre, de type PMK. Il s'agit d'un certain Abbo Amadou, qui serait le chef présumé d'un vaste réseau de trafic illégal d'ivoire. Cela faisait plusieurs années, qu'il était recherché dans la contrée de Sembé. L'infortuné a été interpellé par les services des eaux et forêts, qui ont facilité son arrestation. Le même jour, il a été transféré devant le tribunal de grande instance. Le malfaître répondra de ses actes. C'est ce qu'on appelle une belle prise.

### Le cancer du sein est en tête des cancers de la femme à Brazzaville

Le service de carcinologie et radiothérapie du C.h.u de Brazzaville a présenté les données statistiques de cancer du sein dans la ville-capitale. C'était lors des journées de sensibilisation organisées, du 24 au 26 mars 2015, par l'A.f.m.c (Association des femmes médecins du Congo). Les campagnes de sensibilisation se sont déroulées à Baongo, Poto-Poto et Djiri, les deuxième, troisième et quatrième arrondissements, pour informer les femmes sur les aspects de cette maladie. D'après ces statistiques, on a enregistré 451 nouveaux cas de cancer du sein, entre 2010 et 2013, dont 116, en 2012, contre 274 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus. Ce qui fait que le cancer du sein arrive en tête des différents cancers de la femme, devant le cancer du col de l'utérus, le cancer de l'ovaire, le cancer de la vulve et le cancer de fosses nasales. Cette sensibilisation devrait pousser à éviter d'aller en consultation à l'hôpital, à un stade avancé de la maladie.

### De nombreux feux de signalisation se sont éteints à Pointe-Noire

Plus rien ne fonctionne aux carrefours et ronds-points, à Pointe-Noire. Aux lampadaires qui n'éclairent plus les artères goudronnées se sont ajoutés, depuis plusieurs mois, les feux de signalisation hors de service. Ils sont tombés en panne, les uns après les autres, et ne fonctionnent plus. Panne électrique ou vol d'ampoules? La conséquence est qu'il y a d'interminables embouteillages, partout. Le carrefour du château d'eau, situé avenue Marien Nguabi, est devenu célèbre, pour ses embouteillages monstres. La circulation est pénible sur cette voie goudronnée. Cela oblige les agents de la circulation routière à reprendre du travail, sans que le problème soit résolu, totalement. Hélas!

### Quand il pleut, certains citoyens se frottent les mains à Pointe-Noire

Quand il pleut abondamment, à Pointe-Noire, on y enregistre des désagréments. La pluie qui est tombée dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 mars 2015, a fait sortir les rivières Tchinouka et Tchicobo de leurs lits, provoquant l'inondation des quartiers et des routes alentours. Il était pratiquement impossible de les traverser à pied. A moins de retrousser son pantalon ou sa jupe, enlever les chaussures et engager la traversée des eaux. L'eau avait atteint, à certains endroits, le niveau des cuisses. Certains citoyens aux idées lumineuses ont décidé de se faire un peu d'argent, pour l'occasion. Moyennant au moins 100 francs CFA, ils ont facilité la traversée des marées, en portant les gens au dos. Mais, pour les grosses femmes, ils exigeaient 150 francs CFA. Comme quoi, à quelque chose malheur est bon.

## Réaction de la famille Kihamboula sur le droit de réponse du C.h.u de Brazzaville

# «Nous sommes choqués par le cynisme du communicateur du C.h.u»

A propos de l'article intitulé: «Une intervention chirurgicale ratée a coûté la vie à un enfant de trois ans», contenu dans le n°3470 de La Semaine Africaine du 14 février 2015, le droit de réponse du communicateur du C.h.u nous a choqués, en tant que parents de la défunte Thérèse.

**A**u moment où mon épouse et moi, nous avons encore le cœur brisé et les larmes pas encore séchées, à la suite de l'intervention chirurgicale ratée au bloc opératoire du C.h.u de Brazzaville ayant coûté la vie à notre fille, j'aurais pu observer le silence. La note de la rédaction de La Semaine Africaine a tout dit. Mais, devant le cynisme incroyable et choquant qu'affiche le chef du service de communication et des relations publiques du C.h.u, dans cette épreuve difficile, je suis dans l'obligation de réagir, en qualité de père biologique de la victime, pour éclairer plus d'un Congolais attristés par ce douloureux événement. Du fond de mon cœur, je remercie la rédaction de La Semaine Africaine. Par son biais, j'ai, enfin, découvert les fameuses explications éminemment scientifiques du C.h.u, justifiant la mort de ma fille. Nous ont-elles convaincus? Aucunement.

Ensuite, nos pensées vont vers le Dr Mokéba du service O.r.i, qui a régulièrement suivi notre fille qu'il appelait, affectueusement, «La copine». Nous lui souhaitons une heureuse carrière professionnelle. Notre fille, Thérèse, a été une enfant aimée par ses parents et dont la vie a été abrégée par une erreur humaine au C.h.u. Je dis bien erreur humaine. Et comme pour persister dans ses erreurs, le C.h.u voit son communicateur attribuer à notre fille, «une fratrie de trois enfants dont deux sont décédés dans des circonstances non précises». Ces propos nous étonnent, car moi et mon épouse, nous n'avons que deux enfants dont un est en vie, après le décès de Thérèse. Celle-ci était homozygote et avait une fistule cervicale qui ne lui faisait pas mal. Sur conseil des médecins, les parents avaient décidé de la faire opérer de cette anomalie. L'opération était considérée comme bénigne. Le 27 janvier 2015, jusqu'à 10h, nous avons vu notre fille danser, sauter de joie, s'amuser avec ses parents dans la salle n°3 de l'O.r.i. Aucun indice ne faisait penser que nous serions, bientôt, dans le deuil. A 10h10, nous l'avons embrassée à l'entrée du bloc opératoire, sans savoir que c'était la douloureuse séparation qui profita à l'horizon. Elle entre au bloc dans les bonnes mains d'une infirmière qui nous rassure. L'attente dure plus que prévue (5 heures, au lieu de 30 minutes) et personne ne nous dit rien. Pourtant, l'hôpital a un communicateur. Nous avons été surpris de voir qu'on transportait l'enfant d'urgence en réanimation.

A la suite de l'appel d'un médecin, je me suis entendu dire, dans le bureau du médecin en O.r.i: «... Nous avons opéré. Tout s'est bien passé. Lorsque nous étions à un troisième patient, on nous a signalé le cas de l'enfant qui présentait l'emphysème. Il y avait une fuite d'air. Nous avons de nouveau ouvert pour corriger...». Qu'est-ce qui a été corrigé? N'est-ce pas une faute ou une erreur commise en amont? Nous étions convaincus que c'est une erreur humaine qui a coûté la vie à notre fille. En effet, après son intervention

chirurgicale, notre fille a été emmenée du bloc opératoire au service de réanimation polyvalente. Un infirmier l'a prise dans ses bras, en courant, du premier étage jusqu'au service de réanimation polyvalente. Je dis bien en courant. Si aucun lit roulant n'était disponible au bloc (ce qui devient une hystérie), les charriots ne sont-ils disponibles que pour déposer les corps à la morgue? On a emmené l'enfant en réanimation, afin que les parents ne se rendent pas compte qu'elle était déjà morte au bloc opératoire. C'est cela la réalité. Avant que l'infirmier n'entre en réanimation, j'ai ôté le drap qui couvrait la face de notre fille. Thérèse était déjà morte. Tout le temps que son corps était gardé en réanimation n'était qu'une manière de nous distraire pour qu'on pense qu'elle a trouvé la mort dans ce service. Le médecin qui a régulièrement suivi notre fille n'a pas fait partie de l'équipe des chirurgiens qui l'ont opérée. Pourtant, il était bel et bien au C.h.u et de surcroît, c'est un spécialiste en la matière.

Aucun médecin ne nous a dit que c'était une opération à risque. Ils m'auraient fait signer une décharge, si tel était le cas. Le communicateur du C.h.u reconnaît, lui-même, que l'opération n'a duré que 20 minutes. Ne peut-on pas conclure que c'était une opération bénigne? Le communicateur du C.h.u fait état de la persistance de l'emphysème, de la désaturation en oxygène, etc. Mais, pourquoi la Direction des affaires médicales du C.h.u a-t-elle interdit, devant témoin, à la dame major en réanimation, quelques jours après la mort de notre fille, la photocopie du compte-rendu opératoire? Qu'est-ce que le C.h.u se reprochait à nous refuser ce document? Pourtant, toute personne qui en exprime le besoin se voit remettre ladite pièce, sans un seul préalable. Lorsque l'opération réussit, ce document est remis avec empressement. Deux mois après, c'est dans un journal que le C.h.u fait un compte-rendu opératoire public sur le cas de notre fille.

Par ailleurs, voici bientôt deux mois que nous attendons le certificat de causes et genre de mort. Au départ, c'est le dossier de l'enfant qui était porté disparu, à entendre le major du service de réanimation. Lorsqu'il a été retrouvé, le chef de ce service devant signer ce certificat est toujours resté à l'Université pour les cours, puis permissionnaire à Pointe-Noire. Je parle sous le contrôle du major de ce service. Jusqu'à ce jour, nous continuons à attendre le certificat de causes et genre de mort.

Arrêtons-nous seulement à deux aspects: refus de donner le compte-rendu opératoire aux parents, disparition du dossier de l'enfant, à quoi le lecteur de cette page va-t-il penser? Le 29 janvier 2015, les parents ont pris l'engagement de faire faire l'autopsie du corps. L'unique médecin légiste du C.h.u étant absent du pays pour plus de 20 jours, nous avons suggéré qu'on supporte le voyage de celui de Pointe-Noire pour réaliser cet acte. La réponse du C.h.u était la suivante: «Seul, le professeur Oukiémy et lui seul



Thérèse.

peut faire l'autopsie, pas même son substitut. Le C.h.u est autonome».

Le 5 février 2015, après les obseques, c'est une dame en service à la Direction des affaires médicales du C.h.u qui nous appelle pour nous demander d'être au C.h.u avant 14h, car, disait-elle, «on a trouvé quelque chose pour faire l'autopsie». D'où l'a-t-on trouvé et quand avait-il prêté serment? Les obseques avaient eu lieu, on n'avait plus besoin d'autopsie.

### Que dire du service O.r.i?

30 minutes avant que notre fille n'entre au bloc, j'ai été escroqué par Monsieur Ngoma François, infirmier diplômé d'Etat, qui a empoché l'argent de l'acte opératoire, alors qu'il n'est pas caissier au C.h.u. Il m'a surfacturé sur son barème propre et non sur celui du C.h.u. Il m'a présenté un anesthésiste qui m'a soutiré 35.000 frs Cfa. Il paraît que c'est lui qui devrait prendre soin de l'enfant au bloc.

Le major de l'O.r.i, M. Elis Germain Ossété, m'a restitué cet argent en moins de dix minutes, dès que je me suis pointé dans son bureau, le jour qui a suivi le décès de l'enfant. Il m'a donné l'impression d'être en complicité avec ses adjoints. Autrement, il aurait adressé un rapport sur l'attitude de Monsieur Ngoma François à sa hiérarchie. Au lieu de faire des leçons de crédibilité à La Semaine Africaine, le C.h.u aurait mieux fait de démanteler ce réseau qui le décrédibilise.

### Notre objectif

Le C.h.u est notre maison commune qui compte, en son sein,

des compétences qui ont le cœur à l'ouvrage, de la fille de salle aux médecins. Nous l'avouons, beaucoup de personnes ont eu la vie sauve dans cet établissement. Le gouvernement déploie beaucoup d'efforts dans le domaine de la santé. Notre objectif n'est pas d'assombrir l'image du plus grand établissement sanitaire de notre pays. Le souhait de tous est de voir le C.h.u exceller dans et par le travail bien fait.

Malheureusement, à cause du comportement de certains agents, ce n'est pas encore le cas. La plupart des Congolais ont une histoire, bonne ou mauvaise, avec le C.h.u. Si la presse congolaise ouvrait une rubrique intitulée: «Dites ce que vous avez vécu au C.h.u», il est sûr et certain que le communicateur du C.h.u n'aurait pas le temps de répondre aux familles rapportant les mésaventures qu'elles y ont vécues. Notre souci est de faire en sorte que la honteuse appellation de «C.h.u» connue des Congolais, enfantée par une pratique peu scientifique de certains agents cyniques comme le chargé de la communication de cet hôpital, disparaisse, pour laisser la place au vrai C.h.u, avec des infirmiers et des médecins compétents, se consacrant corps et âme à la santé de leurs compatriotes. Est-il besoin de rappeler que par le serment d'Hippocrate, les médecins sont liés à des obligations légales, morales et éthiques aux malades dont ils ont la charge?

C'est pour cette raison que nous avons porté cette affaire en justice, afin de comprendre ce qui a conduit notre fille à la mort et que les responsabilités soient établies.

On peut rattraper un enfant qui pense que 2+4=5. Mais une erreur sur une personne humaine est une issue fatale. Avant Thérèse, il y a eu des erreurs humaines qui ont conduit des malades à la mort.

Aujourd'hui, notre fille est une autre victime. Notre combat est d'ordre pédagogique: faire en sorte qu'il n'y ait plus d'autres Thérèse au C.h.u, victimes d'une inattention et pourquoi pas d'une incompétence de tel ou tel autre praticien de la médecine. Y a-t-il une honte à reconnaître qu'«errare humanum est»?

**A.E.T Hyppolite Vianney KIHAMBOULA**  
Inspecteur de l'enseignement primaire.

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
**Président:**  
Mgr Miguel Angel Olaverri, Evêque de Pointe-Noire  
**Vice-Président**  
Mgr Anatole Milandou Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication:**  
Joachim MBANZA

**Secrétaire de rédaction**  
Véran Carrhol YANGA  
Tél.: (242) 06.668.24.72 / 01.116.63.33  
**Saisie&Montage (PAO):**  
Atelier La Semaine Africaine  
**Service Commercial:**  
Brazzaville: Tél. 06.889.98.99  
05.528.03.94  
Pointe-Noire: Tél. 05.557.78.71  
06.655.80.03  
05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

*Journée internationale en mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique*

# Malgré les atrocités de l'esclavage, les femmes ont joué un rôle décisif pour préserver la dignité de leur communauté

L'humanité a célébré, le 25 mars dernier, la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, sous le thème: «*Les femmes et l'esclavage*». Au Congo, le Cinu (Centre d'information des Nations unies) de Brazzaville, en partenariat avec le Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement et l'Université Marien Nguoubi, a organisé, du 23 au 25 mars 2015, trois activités relatives à la célébration de cette journée: une projection de film, une vidéo conférence et une causerie-débat, sous la supervision de Prosper Miyindou-Ngoma, responsable dudit centre. La journée, instituée le 17 décembre 2007 par l'Assemblée générale de l'Onu et célébrée pour la première fois en 2008, a révélé que sur plus de 15 millions de personnes vendues comme esclaves en Afrique par la traite transatlantique, un tiers était des femmes.



Mme Joséphine Nsika, pendant son exposé.

**S**ensibiliser le public aux dangers actuels du racismisme et des préjugés et rendre hommage à ceux qui ont souffert et qui sont morts aux mains du système cruel de l'esclavage, tels étaient les objectifs de la célébration de la Journée internationale en mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique. Pendant plus de quatre siècles, on estime qu'un tiers des plus de 15 millions d'Africains arrachés à leur terre d'origine, l'Afrique, et transportés de force aux Amériques, par le biais de la traite transatlantique des esclaves, étaient des femmes. Ce nombre d'esclaves reste, toutefois, inférieur à celui des personnes achetées par les marchands d'esclaves. Ceux qui ont survécu ont été achetés et vendus. Leur dignité a été foulée aux pieds et leurs droits de l'homme bafoués. Même leurs enfants pouvaient être retirés et vendus par leur «propriétaire» pour faire un profit. Les femmes portaient un triple fardeau. En plus du travail forcé, dans des conditions difficiles, elles subissaient des formes de discrimination et d'exploitation sexuelles extrêmement cruelles, du fait de leur sexe et de leur couleur de peau.

Malgré l'atrocité des violences qu'elles ont subies, l'esclavage sexuel et reproductif, la prostitution forcée, les agressions sexuelles répétées, les grossesses forcées et la vente de leurs enfants, pour n'en citer que ces quelques atrocités, ces femmes ont joué un rôle décisif pour préserver la dignité de leur communauté et, leur détermination, et leur résistance courageuse n'ont été que, trop souvent, sous-estimées, voire oubliées. Les nouvelles formes d'esclavage dont sont victimes les femmes ont fait l'objet d'une causerie-débat, mettant l'accent sur les femmes esclaves, animée, mercredi 25 mars 2015, par Mme Joséphine Nsika, directrice générale du centre de recherche d'information et de documentation de la femme, au Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. Ce débat a rendu hommage aux nombreuses femmes esclaves, qui ont subi des souffrances insupportables, y compris l'exploitation sexuelle, ainsi qu'à celles qui se sont battues pour leur propre libération et pour l'abolition de l'esclavage, tout en soulignant la force des fem-



Les étudiants à la vidéo conférence avec Prosper Miyindou Ngoma tenant le micro.

mes esclaves, qui sont nombreuses à avoir réussi à transmettre leur culture africaine à leurs descendants, malgré de nombreux abus subis. La vidéo conférence du mardi 24 mars 2015 a mis en contact direct les étudiants, venus du département d'histoire de la Faculté des lettres et des sciences humaines, de la Faculté de droit et de la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien Nguoubi, en appui de Joachim Goma-Théhet, en-

seignant au département d'histoire, avec ceux d'Antananarivo (Madagascar), pour échanger leurs opinions sur les différents formes d'esclavage et les expériences dans leur secteur d'activité.

Le film intitulé «*They are we*» (Nous sommes les mêmes) a ouvert cette série d'activités, lundi 23 mars 2015. Ce film est l'histoire de la survie, de l'espoir et de la réunification d'une communauté cubaine avec leurs lointains parents africains, avec qui ils ont été séparés du fait du commerce transatlantique. Dans le message rendu public

à cet effet, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, indique: «*La traite transatlantique demeure un crime monstrueux qui entache l'histoire de l'humanité*». Il a procédé, au dévoilement d'un monument permanent intitulé «*L'Arche de retour*» et destiné à commémorer, dignement, les victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique au siège de l'organisation à New York.

Philippe BANZ

Unitrans

# Renforcer les rapports avec les partenaires, par le dialogue

L'Unitrans (Union patronale des transitaires du Congo) a tenu, le 26 mars 2015, à Pointe-Noire, sa première assemblée générale ordinaire de cette année. Parmi les décisions prises, figurait, en bonne place, le renforcement des rapports avec les partenaires, par le dialogue. L'assemblée générale a eu pour cadre l'Hôtel Le Fez, au centre-ville de Pointe-Noire, et a été patronnée par le président de l'Unitrans, Alphonse Obambi, directeur général de Translo, une société privée de transit. En présence du vice-président, Louis-Bertrand Bouiti-Tchiomvo, directeur général de Tex (Transit express) et du secrétaire général, Victor Béli, directeur général de Socotra (Société congolaise de transit), une structure étatique. Quelque cinquante membres présents ont eu droit au bilan de l'année dernière, à travers le rapport d'activités et le rapport financier présentés par le bureau exécutif.

Il ressort des rapports présentés par le bureau exécutif d'Unitrans que l'année dernière a été marquée par une «*sintense tâche d'organisation et de coordination des activités des transitaires à Pointe-Noire et à Brazzaville*», selon l'expression d'Alphonse Obambi. Le président d'Unitrans a ajouté que le bureau exécutif a eu de multiples réunions avec des partenaires comme le C.c.c (Conseil congolais des chargeurs), le G.u.o.t (Guichet unique des opérations transfrontalières) et les douanes congolaises. «*Ces relations avec ces organisa-*



Alphonse Obambi.



Pendant la l'assemblée générale.

tions d'Etat ont un seul but: renforcer nos capacités de travail, améliorer la fluidité de dédouanement des marchandises, donc améliorer le passage portuaire des marchandises, qui viennent de l'Europe, tout comme celles qui viennent de l'extérieur. Vous savez très bien que le Congo se soucie beaucoup de ces activités, tant en termes de coût de passage portuaire qu'en termes de durée de passage portuaire», a indiqué Alphonse Obambi.

Or, l'assemblée générale s'est tenue au lendemain d'un mouvement de grève qui a été lancé par des transitaires ambulants, suite à un malentendu avec l'administration. Mais, par le dialogue dans lequel est intervenue Unitrans, la crise a pu être jugulée. C'est pourquoi l'Unitrans entend renforcer les rapports avec les institutions et les partenaires, par le dialogue. Ce qui lui permettrait de jouir d'une importante crédibilité. «*Je pense qu'Unitrans est une organisation qui contribue beaucoup à la recherche des voies et moyens, pour que le passage portuaire du Congo puisse se faire d'une manière plus fluide et que le Congo améliore ses capacités et cela est un élément important pour l'appréciation que même les investisseurs et la communauté internationale peuvent porter sur notre pays. C'est un rôle important*», s'est encore félicité Alphonse Obambi, au sortir de l'assemblée générale.

Sur le plan financier, Alphonse Obambi s'est réjoui du bilan financier présenté, témoignant ainsi de la bonne gestion des fonds de fonctionnement de l'Union qui ne vit que des cotisations de ses membres. «*Nous avons reçu le quitus, au niveau du bureau, qui nous a été donné par la commission de contrôle et d'évaluation et tous les membres qui ont apprécié le travail du bureau*», a-t-il dit.

Le président d'Unitrans a été satisfait aussi du bilan financier de l'Union, car vivant des cotisations, cela était important qu'il y ait une clarté dans la gestion des finances, gage de la bonne marche de l'Union.

Un an après sa transformation d'association en union, Unitrans a décidé de mettre les bouchées doubles dans son fonctionnement. «*Dorénavant, les assemblées générales ordinaires se dérouleront une fois par trimestre, pour permettre d'évaluer nos activités, nos rapports avec les structures d'Etat qui travaillent dans la chaîne de transports et trouver des solutions aux problèmes qui peuvent se poser sans trop attendre. À la fin de chaque année, nous organisons aussi une manifestation où nous invitons les partenaires à venir discuter avec nous et, très souvent, cela se termine par un repas fraternel*», a précisé Alphonse Obambi.

John NDIINGA-NGOMA

## TRIBUNE LIBRE

# A quand les temps où l'Afrique noire ne pourra plus se comporter comme si elle ne savait pas?

**P**euple noir, classe politique africaine noire et élites noires d'Afrique, qui de vous peut prétendre n'être pas au courant que, comme il y a plus de deux mille ans, en arrière de nous, se moquant de la loi abrogeant la traite des Noirs, voici deux cents ans en arrière de nous, se moquant aussi du principe de respect des droits de l'homme si rationnel, de fondement si solide philosophique, qui de vous ignore qu'en Mauritanie, des notables arabes de ce pays, continuent d'entretenir, comme dans le passé, des troupeaux d'esclaves noirs, encouragés par une loi de leur pays qui jette en prison les imprudents qui oseraient parler de l'affranchissement de ces malheureux? Qu'il nous faut, de toute nécessité, affranchir, même si, conséquence d'un dressage pervers, l'esclavage leur est plus doux que la liberté? Qui de vous encore n'a pas vu, s'il a regardé Tv5 Monde, que, pourtant musulmans, des Sénégalais et des Maliens ont été, par fournées, expulsés de la trêve musulmane Libye, au motif qu'ils sont noirs, le défaut de papiers n'étant qu'un prétexte élégant pour se justifier devant une plus que probable dénonciation par l'opinion internationale, incontournablement occidentale et blanche?

On reste stupéfait devant l'indifférence de l'Afrique noire, face à ce scandale des temps modernes. L'Afrique noire qui est de tous les combats et en première ligne, lorsqu'il s'agit de la cause arabe: la Palestine, le Polisario...! Et toute cette peine, au nom des droits de l'homme! Mais, l'indifférence de cette même Afrique, lorsqu'il s'agit de proches par la race, la culture et le terrible destin collectif! Et cependant, dans le même temps, parce qu'ils en attendent une retombée en pluie des espèces sonnantes et rébuchantes, cette gestulation obscène de ces nègres qui montent aux tribunes des Nations pour demander réparation aux descendants des brigands de la traite outre-Atlantique! Comme si l'Afrique noire, elle-même, n'apparaissait vêtue de lin blanc et de candide innocence que dans les travaux de mauvais historiens! Comme si les notables de l'Afrique noire elle-même n'avaient pas prêté main forte aux négriers! Or, ce crime sans nom dans aucune langue humaine (sauf si l'on considère que les nègres ne font pas partie de la communauté humaine), ce crime fut commis pendant de longs siècles par les Arabes, avant que, probablement inspirés par eux, les Européens d'Occident leur

emboîtent le pas. Mais alors, tous négriers féroces et impitoyables, pourquoi ne demanderait-on pas réparation aux Arabes aussi, responsables, comme les Occidentaux blancs, du terrible destin de l'Afrique noire, à cause de l'esclavage où furent réduits des millions et des millions de ses enfants, pour longtemps et, peut-être à jamais, affligés de claudication? Et les Arabes de Mauritanie et du Maghreb qui continuent de faire subir aux Nègres ces pratiques d'autres temps, et révoltantes pour toute conscience décloisonnée et civilisée, les Arabes de Mauritanie et du Maghreb ont d'autant moins d'excuse qu'ils sont, avec ces Noirs qu'ils traitent comme des bêtes puantes, les habitants d'un même pays, l'Afrique dont, par ailleurs, un organisme malheureusement moribond, l'Union africaine, s'efforce de rassembler, dans une même communauté vivante, tous les ressortissants. Ce sera difficile avec des Arabes si fiers d'appartenir, comme ils pensent, à une race supérieure! Les Arabes sont choqués à la seule idée qu'un autre lien que de servitude soit possible entre eux et les Noirs que, depuis des millénaires, leur système de représentations du monde et leur culture donnent pour des

gens nés pour l'esclavage. Dans la perception fantasmée qu'il en a, le Noir est, pour l'Arabe, ce qu'est la femme dans l'univers social musulman, un être inférieur qui ne peut avoir d'autre rapport avec l'homme que de soumission. Parce qu'elle n'ignore pas l'histoire de son pays, l'élite africaine cultivée sait que, même de nos temps modernes, l'Arabe n'a aucune considération pour le Noir et que celui-ci aurait tort de croire le contraire, à partir d'une interprétation naïve des mamours que, dans les rapports diplomatiques et les rencontres mondaines, les Arabes font aux nègres mystifiés. Si les Arabes veulent que les Noirs d'Afrique les respectent et continuent à se battre à leurs côtés dans les conflits d'ordre politique ou économique qui opposent le Tiers-monde à l'Occident capitaliste, il faut qu'ils cessent de mépriser les Noirs chosifiés. Cependant, la dignité des Noirs ne sera pas reconnue par les Arabes aussi longtemps que les Noirs, eux-mêmes, ne feront pas du mépris des Noirs par les Arabes, le problème qui empoisonne leur sommeil.

Dominique NGOÏE-NGALLA  
Historien

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA  
Notaire,  
46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC, 1<sup>er</sup> étage  
Centre-ville - Brazzaville  
E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P.:1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82  
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

**ANNONCE LEGALE**

**CESSIONS DE PARTS SOCIALES**  
**CHINA STATE CONSTRUCTION ENGINEERING CORPORATION CONGO, EN SIGLE «CSCEC CONGO»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de QUINZE MILLIONS (15. 000 000) de Francs CFA  
Siège social: 15, rue Malafou, Centre-ville Brazzaville  
(République du Congo)

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du 03 février 2015, reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant procès-verbal de décision collective extraordinaire de la SARL dénommée «CHINA STATE CONSTRUCTION ENGINEERING CORPORATION CONGO, en sigle «CSCEC CONGO», constatant deux cessions de parts sociales, enregistré aux recettes des impôts de Ouenzé, le 19 janvier 2015, folio 011/8 n° 71, il a été procédé à la refonte des statuts de «CSCEC CONGO» par acte notarié enregistré aux recettes des impôts de Ouenzé, le 19 janvier 2015, folio 011/7 n° 70.

**Cédants:** Messieurs LI JIQIN et ZHANG XIAOFU

**Cessionnaire:** CHINA STATE CONSTRUCTION ENGINEERING CORPORATION LIMITED

**Forme sociale:** Société A Responsa-

bilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)

**Gérant:** Monsieur ZHANG Longying

**Dépôt légal:** le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 10 février 2015, sous le numéro 15 DA 121;

Modification du Registre de Commerce: mention modificative a été portée au registre de commerce et du crédit mobilier de la SARLU dénommée «CHINA STATE CONSTRUCTION ENGINEERING CORPORATION LIMITED», en sigle «CSCEC CONGO», par le Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/07 B 798, en date du 10 février 2015.

*Fait à Brazzaville, le 1er Avril 2015*

*Pour insertion,*  
Maître Ch. Josiane  
LOCKO-MAFINA

**A l'attention des demandeurs de visa américain**

*Chers demandeurs,*

La section consulaire de l'ambassade des Etats-Unis porte à la connaissance des demandeurs de visa non immigrant que compte tenu de la fluctuation de la parité Dollars-Euro, les frais consulaires seront revus à la hausse, à partir du 18 mars 2015. Cependant, les frais restent inchangés en dollars.

-Frais de chancellerie (traitement de dossier): \$160 soit 100.000 francs CFA

-Frais de réciprocité (selon la nationalité): \$20 soit 13.000 francs CFA pour les Congolais de Brazzaville.

**IN MEMORIAM**

*Yengo Passy Euloge Sosthène Gabriel*  
31 Mars 2014- 31 Mars 2015

Voici une année qu'il a plu à Notre Seigneur Jésus Christ, le Roi de Gloire, de rappeler à Lui notre Bien-Aimé Fils, Frère et Neveu: YENGO PASSY Euloge Sosthène Gabriel.

En ce jour anniversaire, la Veuve Bayoundoula Agathe née Yengo, le Professeur Patrice Yengo, Sœur Docteur Marie Brigitte Yengo, Jean Louis Yengo, Jeanne Ursule NGoma-Kaya, née Yengo, Aristide Roger Yengo, Pascaline Ida Mitsiéno, née

Yengo, Marie Evariste Yengo, tous les enfants Yengo et famille, invitent ceux qui l'ont connu à avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Que la lumière sans déclin du Christ, brille sans fin sur lui. A cet effet, des messes ont été célébrées, le mardi 31 Mars 2015, dans la Chapelle des Saintes plaies de Jésus (Centre des Polios de Moundali, quartier 10 Maisons) et à la Cathédrale Saint Pierre Apôtre de Pointe-Noire.

Euloge, nous ne t'oublierons



jamais!  
Repose dans la paix de celui en qui tu avais toujours mis toute ta confiance: Jésus Christ!

La Famille Yengo



**PROVIDENCE CONSULTING**

Conseil - Etude - Formation - Consultation en Stratégie  
Assistance aux PME-PMI et Organisations

**OFFRE D'EMPLOI**

Providence Consulting, recrute pour le compte de son client, une Cimenterie de la place les profils ci après.

- Agents données techniques et analyses;
- Ingénieur Technicien en Génie Civil
- Responsable Logistique
- QHSE;
- 2 Chefs de poste
- Contremaître de production;
- Chef de production (expérimenté Ciment)
- Chef de maintenance (expérimenté Ciment)
- Responsable maintenance mécanique
- Responsable Bureau Méthode,
- Agents filtres et auxiliaires,
- Visiteur Maintenance Mécanique,
- Responsable Laboratoire,
- 2 chimistes.

Les expériences dans des sociétés de production seront un atout.  
**Composition du dossier:** CV+ lettre de motivation

Les candidatures doivent être déposées uniquement par mail à l'adresse ci après: [recrute.providenceconsulting@gmail.com](mailto:recrute.providenceconsulting@gmail.com)  
**Date limite de dépôt des dossiers:** 13 Avril 2015 à 16h00  
**NB:** Pour tout détail concernant les profils Merci de nous écrire par mail.



**PROVIDENCE CONSULTING**

Conseil - Etude - Formation - Consultation en Stratégie -  
Assistance aux PME-PMI et Organisations

**SEMINAIRE DE FORMATION SUR L'ANALYSE DES ETATS FINANCIERS**

Le Cabinet Providence Consulting organise un séminaire de Formation sur l'analyse des états financiers selon l'OHADA.

**Cibles:** Président du Conseil d'administration/ Président Directeur Général/ Directeur Général/ Directeur Financier/ Contrôleur de Gestion/ Comptable/ Chef de département/ Service juridique et Engagement et Toutes personnes intéressées.

**Objectif de la Formation**

Le but de ce Module est d'amener les participants à comprendre l'importance des états financiers selon l'OHADA, leurs composantes, leur signification et leur utilisation. Les participants apprendront par le calcul des ratios, à évaluer la santé financière des différentes activités et départements de l'entreprise ainsi que la détection des fraudes dans la manipulation des informations financières.

**Période:** Du 14 au 18 Avril 2015 (5 Jours) à l'Hôtel Phoenix de Brazzaville.

**Cout de La Formation:** 500 000 FCFA HT / Participant

**Contacts:** 04 007 07 98/ 01 901 50 42 ou [Providenceconseil@yahoo.fr](mailto:Providenceconseil@yahoo.fr)  
**Siège:** 1734 Avenue des 3 Martyrs Batignolles Maya Maya (Arrêt Virage Maya Maya)

Télécharger le programme et la fiche d'inscription sur le site [www.ohada.com](http://www.ohada.com)

L.c.b Bank (La Congolaise de banque)

# Ouverture officielle de l'agence principale de Pointe-Noire et nouveau logo

La L.c.b Bank (La Congolaise de banque) a procédé, le 27 mars 2015, à l'ouverture officielle de son agence principale de la ville de Pointe-Noire, et à l'adoption de sa nouvelle identité visuelle. Le bâtiment, un R+2, est situé sur la principale artère de la ville, l'avenue Charles De Gaulle, en face de la Chambre de commerce. Sa rénovation rentre dans le cadre d'un ambitieux plan de modernisation de cette institution financière.

La cérémonie d'inauguration de l'agence principale de L.c.b bank (La Congolaise de banque) à Pointe-Noire a eu lieu sous le patronage de M. Roland Bouti-Viaudo, le député-maire de la ville de Pointe-Noire, qui avait à ses côtés M. Hubert Pendino, le Président du conseil d'administration de L.c.b Bank, et M. Younes El Masloumi, administrateur directeur général sortant de L.c.b Bank.

La clientèle de L.c.b Bank de la ville de Pointe-Noire méritait bien de disposer d'une agence moderne, reflet de la place qu'occupe leur banque sur la place financière de la ville et du Congo, en général.

«L'ouverture officielle du siège régional de Pointe-Noire, ainsi que l'adoption d'une nouvelle identité visuelle donnent le ton de l'en-



Une vue de l'agence L.c.b Bank Pointe-Noire.

trée de La Congolaise de banque dans une nouvelle ère de modernité, non seulement pour s'arrimer aux standards, mais aussi pour



Younes El Masloumi.



Hubert Pendino.



Poignée de main entre Roland Bouti-Viaudo et Hubert Pendino.

Bank. En effet, après dix ans d'existence, il était nécessaire, pour l'image de marque de la banque, de booster

son audience, de faire évoluer son identité visuelle. L'institution, initialement dénommée «La Congolaise de banque» (L.c.b), est devenue, tout simplement «L.c.b Bank» et la nouvelle identité marque l'ambition et la volonté de la banque d'évoluer. «Le nouveau logo se présente de la manière suivante: une perle noire, comme un continent à lui tout seul, comme le Congo tout entier, placée en ape-

une forêt, qui se développe sur ce nouveau territoire», a expliqué M. Masloumi.

Cette œuvre de modernisation entamée à Pointe-Noire se poursuivra à Brazzaville, pour doter L.c.b Bank d'un siège social digne, a affirmé, en substance, M. Hubert Pendino. Sa vision est de «mettre à la disposition de l'économie congolaise, un acteur financier de premier plan, puissant, capable de financer des projets porteurs de tous les segments de la clientèle et des projets structurants de développement du Congo».

La L.c.b Bank, qui a célébré ses dix ans d'existence l'année dernière, s'affirme, de plus en plus, comme une banque dynamique, qui occupe la seconde position, en termes de dépôts bancaires et de créances sur l'économie. A ce jour, elle compte environ une vingtaine d'agences, dans l'ensemble du pays.

ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES DE SANTE COMMUNAUTAIRE  
ASSOCIATION POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (AAISC/AMSCO)  
Siège Social: 172, rue SOWETO quartier Télévision Makélékélé Brazzaville  
Tél.: (242) 06 6634204/069589385 Email: aaisc@yahoo.fr  
B.P.: 1350  
République du Congo

### AVIS D'APPEL A CANDIDATURE (RELANCE)

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH-SIDA en Afrique Centrale, et dans son volet 100%Jeune, AAISC/AMSCO, Association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de: une (1) Secrétaire de rédaction du journal 100% NANA.

L'intéressée signera un contrat de prestation de service d'une durée déterminée de douze (12) mois renouvelable après évaluation, avec une période d'essai d'un (1) mois.

**Poste:** Secrétaire de rédaction (S.R)  
**Attributions:**  
La Secrétaire de rédaction aura pour attributions:  
• Couvrir les événements culturels et sportifs spéciaux pour le compte de la rédaction;  
• Rédiger les conducteurs du journal;  
• Veiller au respect du retro planning de production du journal; • Suivre l'équipe des pigistes lors de ces descentes sur le terrain;  
• Apprêter les photos, caricatures et autorisations de publication de photos de chaque édition du journal; • Saisir et reformuler les articles; • Tenir et mettre à jour le carnet d'adresses des spécialistes (personnes ressources et artistes); • Traiter le courrier électronique de la rédaction; • veiller à l'actualité susceptible d'intéresser la rédaction; • Animer les pages du journal sur les réseaux sociaux; • Collecter les informations et les transmettre à la direction pour traitement.

**Profil:**  
•Être ressortissant de la Cemac résident au Congo Brazzaville  
•Être titulaire d'un diplôme en journalisme de niveau universitaire BAC+2 (BTS ou diplôme équivalent au moins) ou en communication ou lettres modernes; •Être âgé de 20 ans minimum et 30 maximum; •Avoir une bonne maîtrise du français; •Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels courants (Word, Powerpoint);

**Expérience:**  
•Avoir au moins 3 mois d'expérience à ce poste (stage compris).

**Autres compétences:**  
• Avoir des connaissances sur le VIH-Sida; • Avoir des connaissances sur la santé de la reproduction et dans le domaine sportif, et culturel; • Être capable de travailler sous pression.

**1. COMPOSITION DU DOSSIER:**  
• Une demande d'emploi motivée adressée au DE d'AAISC; • Un curriculum vitae; • Un extrait d'acte de naissance; • Une copie du/des diplôme (s); • Des/un Certificat (s) de travail justifiant (s) l'expérience acquise.

Les dossiers de candidatures sous pli fermé (portant obligatoirement la mention du poste, seront déposés au plus tard le 17 avril à 14h00 à l'adresse suivante:  
Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier ex télévision (secteur de la DEC) Makélékélé- Brazzaville Tel: 06 664 65 67.

Après examen des dossiers seuls les candidats retenues seront contactés pour l'entretien

**1) PROCEDURES DE RECRUTEMENT**  
• Présélection sur dossier; • Test à l'écrit; • Entretien oral devant un jury.

NB: La secrétaire de rédaction doit être une femme

Fait à Brazzaville, le 30 mars 2015

Le directeur exécutif  
NDEFI Maurice

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA  
Notaire,  
46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC, 1<sup>er</sup> étage  
Centre-ville - Brazzaville  
E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P.:1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82  
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

«PRIMA IMMOBILIER»  
Au capital d'UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA  
Siège social est fixé: à Brazzaville, 2223, rue des Martyrs, Ouenzé (République du Congo)

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du dix-huit novembre deux mil quatorze, reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société Civile Immobilière dénommée: «PRIMA IMMOBILIER» enregistrée aux recettes des impôts de Ouenzé, le dix-neuf novembre deux mil quatorze folio 124/7 n° 1964, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination sociale:** La société a pour dénomination sociale «PRIMA IMMOBILIER»;

**Forme sociale:** Société Civile Immobilière (SCI);

**Capital social:** Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA. Il est divisé en Cent (100) parts sociales de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 2223 de la rue des Martyrs, Ouenzé;

**Objet social:** La société a pour objet:  
- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, l'attribution en propriété, et l'exploitation par bail en qualité de preneur ou de bailleur, l'aménagement, la mise en valeur, la transformation, la construction, la vente, l'administration et la location de tout bien immobilier, de tout bien et droits pouvant constater l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la gestion d'un portefeuille de valeur mobilière, ainsi que tout bien mobilier; et ce, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement;  
- Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutilités à la société au moyen de vente, échange ou apport en société, de sorte qu'en aucun cas, la société ne peut être considérée comme un négociant immobilier;

**Dépôt légal:** Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville, le dix-neuf novembre deux mil quatorze (19/11/2014), sous le numéro 14 DA 1163;

**Immatriculation:** La SCI «PRIMA IMMOBILIER» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro R.C.C.M CG/BZV/ 14 D 226 du dix-neuf novembre deux mil quatorze (19/11/2014);

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérante statutaire:** Mademoiselle MAYINDA MBETHAULT Golda Liz Candice.

Fait à Brazzaville, le 1<sup>er</sup> Avril 2015.

Pour avis,  
Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

# Comment devenir propriétaire ou locataire d'un logement construit par l'Etat

*Le déficit en logements est très important dans notre pays. Il touche tous les compartiments de notre société. C'est pour le résorber, et conformément aux objectifs du «Chemin d'Avenir», le Projet de société du Président de la République, que le Gouvernement entreprend depuis quelques années, à travers le pays, un vaste programme de construction de logements. La réalisation de ce vaste programme est pluri-annuelle. Ce programme concerne la restructuration des quartiers dans les grandes agglomérations et la construction de logements dans les autres localités.*

*Ces opérations immobilières se réalisent de manière progressive, pour finir par atteindre tout le territoire national. Les logements sont mis à la disposition des familles, au fur et à mesure de leur achèvement. Les dossiers de demande sont très nombreux. Ils sont traités par ordre d'arrivée. Toutefois, le Gouvernement veille à la mixité sociale et à l'accès au logement par toutes les catégories sociales.*

*Pour devenir propriétaire, la Société compétente, c'est la SOPRIM (Société de Promotion Immobilière);*

*Pour devenir locataire, c'est la SN-HLM (Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés).*

## A- Les trois modes de réalisation des programmes immobiliers

Les logements sont construits selon trois modes de financement:

### 1- Le partenariat public-privé

L'Etat, en partenariat avec des entreprises privées, construit des logements. Chaque partenaire apporte sa part dans le financement des programmes immobiliers. La SOPRIM agissant pour le compte du Gouvernement a formé un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) avec la Société Générale WIETC, pour réaliser ensemble les logements sociaux et économiques. Les programmes concernés sont:

- La Cité du Clairon et Les Jardins de Bacongo à Brazzaville;
- Le Clos de l'Alima à Oyo;
- Linnengué I et II à Owando;
- Le Camp IGET à Pointe-Noire.

### 2- Le partenariat stratégique

L'Etat emprunte des fonds et construit les logements. Les programmes concernés sont: Kintélé, Le Camp 15 Août et Le Camp Mpila, à Brazzaville.

### 3- La réalisation sur fonds propres.

Ce sont des programmes immobiliers réalisés sur financement direct de l'Etat: Diosso dans le Kouilou, Kindamba et Kinkala dans le Pool, Makoua dans la Cuvette centrale et Sibiti dans la Lékoumou.

## B- Les différents programmes immobiliers et types de logements

### Département de Brazzaville:

#### 1- La Cité du Clairon (arrondissement 3 Poto-Poto)

La Cité du Clairon est un programme de construction de logements en immeubles R+4 avec sous-sol, ascenseur, climatisation centrale et d'autres commodités. Le programme prévoit la construction de 1000 logements en trois blocs. Sur le premier bloc se réalisent 19 immeubles R+4 soit 300 logements et 12 locaux commerciaux. Cette première phase est achevée à hauteur de 80%.

Les logements de cette première phase seront mis à la disposition des familles courant première quinzaine du mois de mai 2015, après la mise en place du Syndicat des copropriétaires et la désignation du Syndic de co-propriété. Les modèles sont diversifiés et regroupent des logements de:

- Type F2: Séjour + 1 chambre;
- Type F3: Séjour + 2 chambres;
- Type F4: Séjour + 3 chambres;
- Duplex dont type F4: Séjour + 3 chambres et type F5: Séjour + 4 chambres.

Les superficies varient suivant les appartements de 60 à 300m<sup>2</sup>. Le coût surfacique est de 400.000F CFA le m<sup>2</sup>.

A titre d'exemple, un appartement de 60m<sup>2</sup> coûte 24.000.000F CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.



Le Camp Clairon à Brazzaville.

Les premières familles ont acheté uniquement sur plan, avant le début des travaux, conformément à la loi qui institue la VEFA (Vente en état futur d'achèvement). Le risque étant réel -c'était la première expérience- pour les encourager, le Gouvernement avait décidé de leur vendre le mètre-carré à 200.000 F CFA. Ce prix de cession ne concernait pas les locaux commerciaux.

#### 2- Les Jardins de Bacongo (Arrondissement 2 Bacongo).

Sur ce site se réalisent 280 logements en 5 modèles qui sont les suivants:

- **Modèle Saka-Saka:** logement dans un bâtiment R+1 qui en compte 4. Chaque logement comprend: 1 séjour + 3 chambres, d'une superficie de 111,67m<sup>2</sup> avec jardin.

Le prix maximum de vente est de 32.697.500F CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

Ce prix est revu à la baisse si les revenus de la famille sont faibles.

- **Modèle Ntoba:** logement dans un bâtiment R+1 qui en compte 4. Chaque logement comprend: 1 séjour + 3 chambres, d'une superficie de 111,70m<sup>2</sup>.

Le prix moyen de vente est de 35.075.500F CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

Ce prix est revu à la baisse si les revenus de la famille sont faibles.

- **Modèle Manga:** logement de R+1 qui comprend: 2 séjours + 4 chambres, d'une superficie de 272 m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Le prix de vente est de 88.580.500F CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

- **Modèle Papaye:** logement de R+1 qui comprend: 2 séjours + 5 chambres, d'une superficie de 278,20m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Le prix de vente est de 91.553.000F CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

- **Modèle Nsafou:** logement de R+1 qui comprend: 2 séjours



+ 3 chambres, d'une superficie de 265,7m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Le prix de vente est de 85.608.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

#### 3- Programme de Kintélé (Arrondissement 9 Djiri)

C'est un programme dont les travaux sont réalisés par la Société AB Construction. Il prévoit la construction de 1000 logements de type F3 (70 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup>) et F4 (150 m<sup>2</sup>).

#### 4- Camp 15 Août

200 Appartements de types F3 et F4, actuellement disponibles.

#### 5- Camp Mpila

964 logements de types F3 et F4 dont 200 sont actuellement disponibles.

Pour les Programmes de Kintélé, Camp 15 Août et Mpila, les coûts de cession de ces logements et leurs modalités d'acquisition seront communiqués ultérieurement.

**Département de la Cuvette Centrale:**

**1- Le Clos de l'Alima à Oyo**

Sur ce site se réalisent 203 logements dans les 4 modèles suivants:

- **Modèle Saka-Saka:** logement dans un bâtiment R+1 qui en compte quatre. Chaque logement comprend: 1 séjour + 3 chambres, d'une superficie de 111,67m<sup>2</sup> avec jardin.

Le prix maximum de vente est de 32.697.500 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

Ce prix est revu à la baisse si les revenus de la famille sont faibles.

- **Modèle llanga:** logement R+1 comprenant: 2 séjours + 4 chambres, d'une superficie est de 288,08m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Le prix de vente est de 105.821.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

- **Modèle Ngouéné:** logement R+1 comprenant: 2 séjours + 3 chambres, d'une superficie est de 278,24 m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Le prix de vente est de 93.931.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

- **Modèle Ndongo:** logement plain-pied comprenant: 2 séjours + 2 chambres, d'une superficie de 223,06 m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Le prix de vente est de 82.041.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

**2- Linnégué 1 et 2 à Owando**

Sur ces deux sites se réalisent 252 logements en deux modèles suivants:

- **Modèle Saka-Saka:** logement dans un bâtiment R+1 qui en compte quatre. Chaque logement comprend: 1 séjour + 3 chambres, d'une superficie de 111,67 m<sup>2</sup> avec jardin.

Le prix maximum de vente est de 32.697.500 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

Ce prix est revu à la baisse si les revenus de la famille sont faibles.

- **Modèle llanga:** bâtiment R+1 (Duplex): 2 séjours + 4 chambres, d'une superficie de 288,08 m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Le prix maximum est de 105.821.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

**3- Programme de Makoua**

Sur ce site se réalisent 23 logements dans les modèles suivants :

- **Type F4:** plain-pied: 1 séjour + 3 chambres, d'une superficie de 174,05m<sup>2</sup> ;

- **Type F5:** plain-pied: 1 séjour + 4 chambres, d'une superficie de 191,07m<sup>2</sup> ;

- **Type F6:** plain-pied: 1 séjour + 5 chambres, d'une superficie de 236,37m<sup>2</sup>.

Les prix seront communiqués ultérieurement.

**Département de Pointe-Noire**

**Le Camp IGET.**

Le Camp IGET est un programme de construction de logements en immeubles R+4 avec sous-sol, ascenseur, climatisation centrale et autres commodités.

Le programme prévoit la construction de 1000 logements en plusieurs blocs. Sur le premier bloc en réalisation, il y a 4 immeubles R+4 soit 88 logements.

Un seul modèle de bâtiment y est construit: «Cascades 2» comprenant 22 logements:

- **Type F2:** Séjour + 1 chambre;

- **Type F3:** Séjour + 2 chambres;

- **Type F4:** Séjour + 3 chambres.

Les superficies varient suivant les appartements de 77,52 à 205,76 m<sup>2</sup>.

Le coût est de 400.000 F.CFA le mètre-carré.

A titre d'exemple, un appartement de 77,52 m<sup>2</sup> coûte 31.008.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

**Département du Kouilou**

**Programme de Diosso**

Sur ce site se réalisent 152 logements de:

- **Types F4,** plain-pied de 3 chambres + Séjour, d'une superficie de 174,05m<sup>2</sup>;

- **Type F5,** plain-pied de 4 chambres + séjour, d'une superficie de 191,07m<sup>2</sup>;

- **Type F6,** plain-pied de 5 chambres + séjour, d'une superficie



de 236,37m<sup>2</sup>.

Les prix seront communiqués ultérieurement.

**Département du Pool**

**1- Programme de Kinkala**

Sur ce site se réalisent 200 logements dont 67 répartis en 40 bâtiments sont déjà achevés. Les modèles sont les suivants:

- **Modèle Saka-Saka:** logement dans un bâtiment R+1 qui en compte quatre. Chaque logement comprend: 1 séjour + 3 chambres, d'une superficie de 111,67m<sup>2</sup> avec jardin.

Prix: 20.000.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

Ce prix est revu à la baisse si les revenus de la famille sont faibles.

- **Type B:** R+1: 2 séjours + 4 chambres, d'une superficie de 501,91m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Prix: 40.000.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

- **Type C:** R+1: 2 séjours + 5 chambres d'une superficie de 391,95m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Prix: 45.000.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

- **Type F4:** plain-pied comprenant: 1 séjour + 3 chambres, d'une superficie de 174,05m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Prix : 30.000.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

- **Type F5,** plain-pied comprenant: 1 séjour + 4 chambres, d'une superficie de 191,07m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Prix : 35.000.000 F.CFA hors frais de notaire et d'établissement du titre foncier.

**2- Programme de Kindamba**

Sur ce site se réalisent 30 logements dont:

- **24 de type F3** plain-pied comprenant: 1 séjour + 2 chambres d'une superficie de 116m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Prix: 17.500.000 F.CFA.

- **6 de type F4,** plain-pied comprenant: 1 séjour + 3 chambres d'une superficie de 173m<sup>2</sup>, sur grand terrain avec jardin.

Prix: 23.500.000 F.CFA.

**C- Comment devenir propriétaire ou locataire d'un de ces logements?**

Il faut rappeler que les prix de vente des logements ci-dessus énoncés sont largement inférieurs aux coûts de production lesquels prennent en compte les voiries et l'assainissement général du site.

**1)- Pour les logements produits en partenariat public-privé**

Retirer le formulaire de «demande de logement» à l'Agence SOPRIM Brazzaville (face ENAM), le remplir et le déposer à la Direction Générale de la SOPRIM.

Les logements produits en partenariat public-privé sont cédés

en VEFA (Vente en état futur d'achèvement) au départ sur plan (choix) et après, on paye suivant l'avancement des travaux et par appel de fonds.

Un contrat de réservation est signé entre le promoteur et l'acquéreur après versement d'un acompte. Le règlement du solde et la remise des clés se font devant le notaire.

**2)- Pour les logements produits sur fonds propres:**  
Ces logements sont répartis en trois lots:

Le premier lot concerne les logements affectés aux administrations déconcentrées pour loger les agents de l'Etat qui travaillent dans les localités où ils sont construits.

Le deuxième lot est affecté à la SN-HLM qui doit permettre à un plus grand nombre d'accéder à un logement décent, sous forme locative à travers des loyers personnalisés adaptés aux revenus des populations économiquement vulnérables. Les populations y accèdent sous forme locative dans un premier temps. Le contrat de location est assorti d'une promesse de vente. La somme des loyers versés sans incident par ces familles pendant dix (10) ans constitue un acompte pour l'acquisition desdits logements. Les mensualités versées par la suite constituent le solde du prix du logement. Le troisième lot est affecté à la SOPRIM qui en assure la commercialisation. Ici, l'acquisition d'un logement s'effectue soit par paiement comptant du prix, soit par tempérament si les revenus sont modestes (versement d'un acompte et des mensualités pour le solde assorti de garanties bancaires).

Toutes ces conditions constituent des préalables à la remise des clés. La transaction intervient après achèvement des travaux. Le règlement du solde et la remise des clés se font toujours devant le notaire.

**3)- Pour les logements produits en partenariat stratégique:**

Les modalités de vente seront communiquées ultérieurement.

Les logements du Programme de Kintélé ont été réservés prioritairement aux familles sinistrées par les événements du 4 mars 2012.

**D- Fonds de l'Habitat**

La mise en place du Fonds de l'Habitat par le Ministre des Finances permettra aux familles à revenus très faibles d'accéder aux prêts bancaires pour devenir propriétaires.

**Contacts:**

- SOPRIM:

Monsieur BAMBA: 06.668.14.40

Madame Mireille BEMBA: 06.972.51.11

Site web: www.soprim.net

- SNHLM: Vous seront communiqués ultérieurement

Cinquième centenaire de la naissance de Sainte-Thérèse d'Avila

«Avec Sainte Thérèse d'Avila, mettons toute notre confiance dans le Seigneur»

A l'occasion du 5<sup>ème</sup> centenaire de la naissance de Sainte Thérèse d'Avila (1515-2015) fondatrice du Carmel thérésien, l'Ordre du Carmel a décrété une année thérésienne, commencée le 15 octobre 2014. Elle sera clôturée le 15 octobre 2015 en la fête de la sainte. Sainte Thérèse d'Avila, «*fillette de l'Église*», nous partage quelques paroles de lumière qui peuvent nous aider dans notre marche avec le Christ. Elle nous invite à la lire avec, au cœur, le désir de faire, nous-mêmes, notre propre expérience de Dieu, une rencontre personnelle avec «*celui dont nous savons qu'il nous aime*»: le Christ. Écoutons-la:

**Le Christ, un véritable ami**

- «En présence d'un si bon ami, d'un si bon capitaine, le Christ qui s'exposa le premier à la douleur, on peut tout supporter. Il nous vient en aide et nous donne des forces, jamais, il ne nous fait défaut. C'est le véritable ami». (Vie 22,6)  
 - «Tous les biens nous viennent de ce Seigneur, le nôtre. Il nous instruira; considérez sa vie, c'est le meilleur modèle. Que voulons-nous avoir de mieux à nos côtés qu'un si bon ami qui ne nous abandonnera pas dans les peines et les tribulations. Bienheureux celui qui l'aime et le garde toujours auprès de lui». (V22, 7)  
 - «C'est un très bon ami que le Christ, car nous voyons l'homme en lui, nous voyons ses faiblesses, ses épreuves, et il nous tient compagnie; si on ne prend l'habitude, il nous est très facile de le trouver près de nous». (V22, 10)  
 - «Il ne néglige rien pour ceux qu'il aime et lorsqu'il voit qu'ils le reçoivent, il donne et il se donne, et quel bon ami! Les mots me manquent pour faire comprendre ce que vous don-

nez à ceux qui s'abandonnent à vous». (V22, 17)  
 - «O mon Seigneur! Que vous êtes bien l'ami véritable! Vous êtes tout puissant, lorsque vous le voulez, vous le pouvez et vous ne refusez jamais d'aimer si on vous aime. Oh! que je voudrais crier fort pour dire à ce monde combien vous êtes fidèle à vos amis! Toutes choses nous manquent, mais vous qui êtes le Maître de tout, jamais vous ne nous manquez». (V24, 17)

**L'oraison**

- «Ce fut une grande chose pour moi que d'avoir reçu de Dieu le don de l'oraison; elle me faisait comprendre ce que c'est que de l'aimer Lui-même». (V6, 3)  
 - «Je ne désirais d'autre oraison que celle qui me fit croître en vertus. Oh! que c'est bien là l'oraison véritable! Et non ces quelques goûts qui ne vont qu'à nous satisfaire et rien de plus». (Lettre 133)  
 - «Je vais maintenant parler de ceux qui commencent à être les serviteurs de l'amour, car il me semble que nous ne sommes



Une peinture de Sainte-Thérèse d'Avila.

pas autre chose, lorsque nous nous déterminons à suivre par ce chemin de l'oraison Celui qui nous a tant aimés. C'est une dignité tellement haute que je ne puis y penser sans éprouver une joie extrême». (V11, 1)  
 - «Quant à celui qui n'aurait pas encore commencé à faire oraison, je le supplie pour l'amour de Dieu de ne pas se priver d'un si grand bien. Ici, il n'y a rien à craindre, mais tout à espérer... Personne ne l'a pris en vain pour ami. Or l'oraison mentale n'est à mon avis, qu'un échan-

ge d'amitié où l'on s'entretient souvent seul à seul avec ce Dieu dont on se sait aimé». (V8, 5)  
 - «Ce qui dépend de nous c'est de lâcher d'être dans la solitude pour prier... pour comprendre en présence de qui nous sommes et quelle réponse le Seigneur fait à nos demandes Pensez-vous qu'il se taise? Bien que nous ne l'entendions pas? Non, certes, il parle au cœur, quand c'est le cœur qui le prie». (C24, 5)  
 - «...Puisque vous êtes seuls,

appliquez-vous à chercher une compagnie. Et quelle meilleure compagnie pouvez-vous trouver que celle du Maître?». (C26, 1)  
 - «Considérez ce que dit saint Augustin. Après avoir cherché Dieu en beaucoup d'endroits, il le trouva au-dedans de lui-même». (C28, 2)

**Lui parler simplement**

- «Nous pouvons par la pensée nous mettre en présence du Christ, nous embraser du plus grand amour pour sa Sainte Humanité, lui tenir toujours compagnie, lui parler, lui recommander nos besoins... Nous garder de l'oublier dans la prospérité. Ne cherchez pas à lui faire de beaux discours, parlons-Lui simplement pour lui exprimer nos désirs et nos besoins». V12, 2

**Le regarder**

- «Je ne vous demande pas en ce moment de fixer votre pensée sur Lui... Je ne vous demande qu'une chose: le regarder. Qu'est-ce qui vous empêche de porter sur notre Seigneur, le regard de l'âme, ne serait-ce qu'un instant...». (C26, 3)

**L'oraison doit transformer notre vie**

- «Nous sommes très faibles et très attirés par les choses de la terre. C'est pourquoi nous ne comprenons pas les promes-

ses reçues d'en haut, et nous avons réellement du mal à nous détacher des biens de la terre. Oui, par ses bienfaits, le Seigneur nous donne la force que nos péchés nous ont fait perdre».

- «Dieu nous préserve, «mes filles», quand nous faisons quelque chose d'imparfait, de dire: «Nous ne sommes pas des anges, nous ne sommes pas des saints»; considérez que malgré que nous ne le soyons point, il est très bon de penser que nous pourrions le devenir en nous y appliquant si Dieu nous tend la main, et ne craignez point que son aide nous manque, si nous nous aidons nous-mêmes». (C16, 12)  
 - «O mon Seigneur, si vraiment nous nous connaissions, rien ne nous toucherait! En effet vous donnez beaucoup à ceux qui veulent mettre toute leur confiance en vous. Il est très important de comprendre cette vérité. Elle permet de bien voir que toutes les faveurs de la terre sont menteuses, quand elles empêchent l'âme de se retirer en elle-même». (C29, 3).

Avec Sainte Thérèse d'Avila, mettons toute notre confiance dans le Seigneur. Qu'elle nous aide à vivre une amitié profonde avec le Christ. N'hésitons pas de demander des grâces par son intercession, en cette année qui lui est consacrée. Thérèse d'Avila a beaucoup écrit sur son expérience de Dieu. C'est une femme très attachante qui entraîne joyeusement ses lecteurs à la rencontre du Christ, Fils de Dieu et Ami des hommes.

**Sœurs Carmélites**  
 Monastère Notre-Dame du Mont Carmel de Kinsoundi.

TRIBUNE LIBRE

Dans ce siècle de la religion dévoyée, que veulent dire: «croisades de foi», «croisades d'évangélisation»?

**A** lors religieux, ce siècle? On ne dirait pas. Le monde qu'il nous est donné de voir n'est pas celui où, dans les rues d'Occident ou d'Orient, des cohortes de pénitents s'en vont, chapelet en main, récitant des «Ave Maria», préparant leurs cœurs au bien. Depuis le dernier quart de siècle du 20<sup>ème</sup> siècle, je ne me souviens même pas qu'un pays, chrétien ou de toute autre dénomination de foi, se soit engagé à faire pousser clochers et minarets à foison dans les villes, pour mettre la foi à la portée du fidèle. Saint Jean-Paul II est une exception: il lança l'opération «2000 églises», pour marquer l'entrée dans le 3<sup>ème</sup> millénaire de l'ère chrétienne. Ce fut un succès à Rome, son diocèse, mais au milieu de combien de bougons devant cette «invasion» du religieux; des personnes opposées à l'idée de Dieu ou de religion et qui ont, désormais, investi le champ de la société dite civile. Avec, au fronton de leurs bastions, l'étendard inexpugnable de la laïcité (dont pourtant une analyse attentive renverrait bien à l'idée de Dieu et de religion quand-mêmes: «Dieu merci, je suis athée!», disait l'autre).  
 Donc, le 21<sup>ème</sup> siècle ne vit pas la religion à fleur de peau. Pas partout. Pas de la manière que l'aurait envisagé un André Malraux auquel est attribuée la célèbre phrase que semble confirmer, à tort, Frère André Frossard: «Le 21<sup>ème</sup> siècle sera religieux ou ne sera pas». A tort, parce que des historiens et des

spécialistes en littérature doutent de sa véracité, personne ne pouvant citer dans quelles circonstances, conférences ou écrits André Malraux, ministre de la culture du général De Gaulle (de 1959 à 1969) aurait fait cette «prophétie». Hommes et femmes de lettres et historiens s'étripent littéralement: les uns soutiennent que Malraux n'aurait pas parlé de «religieux» mais de «mystique». Brian Thompson juge tout simplement fausse cette phrase dans la bouche de Malraux. Fausse parce qu'il ne l'aurait jamais prononcée ou écrite, mais fausse surtout parce que son énoncé est contredit chaque jour par les faits.  
 Cette phrase a pourtant cet avantage qu'ont toutes les formules, en chimie comme en sports: rapide, brève, synthétique. Ce qui lui garantit une longévité assurée au-delà y compris de ce siècle que l'on présentait comme religieux. Et d'ailleurs, plus la polémique s'enfle, plus sa longévité de pararamélie lui est assurée: à peine l'a-t-on enterrée qu'elle ébourgeoonne par mille pores, au gré des coups de bombe, des attentats et des décapitations de la réalité d'aujourd'hui, faite d'une soif vengeresse de plus de Dieu de la part de fondamentalistes qui veulent imposer, à tout prix, l'inclination du monde au «vrai Dieu». Si, par pure hypothèse, Malraux avait rêvé d'un siècle de piété, il n'est pas sûr qu'il y eût toléré, lui l'homme de culture, le saccage de la bibliothèque millénaire de Tombouctou, d'un



«Je suis chrétienne, Je suis Nigérienne, Je ne suis pas Charlie, Pourquoi brûler mon Eglise?». Femme manifestante après les violences antichrétiennes de Niamey (Ph: Eglise de Maradi-Niger).

musée mésopotamien en Irak. Des bouddhas géants de Bamiyan ont été détruits à coups de dynamite par les talibans en Afghanistan. C'était d'ailleurs en 2001, soit un an à peine être entrés dans ce 21<sup>ème</sup> siècle dont on préconisait les mœurs tout acquises à la piété. Certes, un musée n'est pas un lieu de culte, mais son symbole est celui de la conservation de la mémoire historique d'un peuple. Et qui dit mémoire, dit aussi suivi chronométré de l'homme face à la création et à l'immanence. On sait que ces exemples ont été suivis d'autres ailleurs: en Irak, en mars dernier Hatra, Nimroud, le musée de Mossoul, le tombeau de Jonas ont reçu les coups de marteau furieux

des membres de l'organisation Etat islamique. Pas d'idolâtrie, ont-ils dit. Les Tables de la Loi s'y seraient retrouvées, elles seraient parties en fumée! Pas de reproduction de Dieu ni de son prophète, ont affirmé, en janvier dernier, à Paris, des jusqu'au-boutistes montés à l'assaut des journalistes-caricaturistes de Charlie Hebdo, à Paris: 17 morts dans l'ensemble. Pas de valeurs occidentales (donc, associées au christianisme) ont hurlé le 17 janvier dernier des manifestants prenant le relais dans les rues de Niamey et de Zinder, dans le sillage des attentats de Paris, au Niger. Tous les lieux de culte chrétiens: temples, églises et salles de catéchisme ont été

brûlés, saccagés. Le peuple chrétien du Niger, une minorité qui a toujours vécu en entente fraternelle avec la majorité, est resté sous le choc. Il s'interroge (voir photo).  
 Episode passager? Epiphénomène, comme qui dirait? Peut-être. Mais, la Coupe d'Afrique des Nations de football en Guinée Equatoriale (17 janvier au 8 février 2015) et, avant elle, la Coupe du monde au Brésil (12 juin-13 juillet 2014), ont vu l'intrusion en force de la religion. En Somalie, un attentat des miliciens Shebabs visait un bar où des jeunes étaient rassemblés, pour suivre les matches à la télévision. Au Nord du Nigeria, à Mubi, les islamistes ont doublement fait de même: plus de 50 morts dans l'attaque du stade et contre un local où on retrasmittait, là aussi, des matches. La religion contre les jeux et les frivolités: le siècle à la tête dans le sable, faute de devoir la mettre dans les livres sacrés. Et d'abord lesquels?  
 Car, si à juste titre le Pape François et d'autres leaders chrétiens se désolent d'assister impuissants à la multiplication des persécutions contre les chrétiens, il serait partial de croire que les violences fondamentalistes s'arrêtent au seuil des mosquées. Au Nigeria, l'une des attaques les plus spectaculaires de Boko Haram reste, à ce jour, l'attentat contre la grande mosquée de Kano, haut-lieu de l'islam. C'était le 28 novembre 2014. Et c'était un vendredi, c'est-à-dire le jour de la grande prière au jour sacré des musulmans: 142 morts.

De sorte qu'il n'est plus facile de s'y reconnaître et de tracer une linéarité franche et étanche entre ceux qui «peuvent» subir les violences au nom de Dieu et les autres. Luttés entre chiites et sunnites? Le voir ainsi est un peu court. Si, sur cette ligne de lecture on peut inscrire la furieuse guerre qui ravage, en ce moment, un pays comme le Yémen, terre d'islam, il n'est pas sûr que le couteau de l'Etat islamique se serait arrêté devant la gorge de qui aurait récité des sourates en Libye et en Egypte. Cela, seuls les Shebabs de Somalie s'y sont employés dans des attaques meurtrières à Nairobi, au Kenya et le long de la frontière entre les deux pays.

Il ne s'agit donc pas seulement de se dire religieux pour échapper au rouleau compresseur d'un siècle donné pour religieux. Dans le florilège des signes et symboles à décrypter, je termine par une information de dernière heure. Au moment où je rédige ces lignes, vient de tomber un communiqué du Mujao (Mouvement pour l'unité et le djihad en Afrique de l'Ouest) au Mali: «Avec l'aide de la main d'Allah, nous avons tué à côté de Gao, en terre musulmane, un chauffeur qui travaillait pour l'ennemi». Dieu apportant son aide dans une entreprise d'assassinat? Si le siècle est religieux de cette manière, il y a à s'y perdre résolument. C'est pourquoi, lorsque des chrétiens parlent d'organiser des «croisades de foi», des «croisades d'évangélisation», j'ai le sentiment de voir le verso d'un film d'horreur que le Pape invite à arrêter. Car, la vie est sacrée et tuer au nom de Dieu est une aberration.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Messe chrismale dans l'archidiocèse de Brazzaville

Le presbyterium invité à redécouvrir l'identité du prêtre

Fête du sacerdoce, la traditionnelle messe chrismale, a été célébrée dans l'archidiocèse de Brazzaville, le Jeudi Saint, en la cathédrale Sacré-Cœur, le 2 avril 2015. A l'occasion, comme chaque année, les prêtres ont renouvelé leurs engagements sacerdotaux, tandis que l'évêque du lieu, Mgr Anatole Milandou, a béni les huiles saintes. En effet, l'archevêque métropolitain de Brazzaville a présidé une célébration eucharistique entouré de Mgr Zay Han, secrétaire de la nonciature apostolique et d'un peu plus de deux cents prêtres œuvrant pour la plupart dans l'archidiocèse. Parmi eux, les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Mesmin-Prosper Massengo, Brice-Armand Ibombo, respectivement, secrétaires généraux de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), Alexis Tobangu, curé de la cathédrale Sacré-Cœur. A l'animation, la chorale des grands séminaristes et le chœur les Amis du grégorien.



Une vue des prêtres ayant renouvelé leurs promesses sacerdotales.

Au début, l'archevêque de Brazzaville a dépeint avec un style authentique le motif et le bien-fondé de ce rassemblement liturgique annuel, au cours duquel, les prêtres consolident et renouvellent les engagements qui sont leur quant à la gestion du troupeau de Dieu à eux confiés.

Dans l'homélie inspirée du thème: «La fidélité dans la mission du prêtre», Mgr Anatole Milandou a d'abord émis le vœu d'inviter tout le presbyterium de l'archidiocèse de Brazzaville à redécouvrir l'identité du prêtre. Ce faisant, il a résumé cette identité en trois aspects: la consécration, l'envoi en mission et le contenu de la mission. Au sujet de la consécration, l'ordinaire de Brazzaville a abordé l'importance et la place qu'occupe la formation reçue par le

prêtre afin de le rendre apte et digne à paître le troupeau de Dieu que lui confie l'Église. Concernant l'envoi en mission, le prélat a rappelé que le prêtre est envoyé en mission. «Quand j'étais à Kinkala, je n'étais pas venu de moi-même ici, à Brazzaville. J'ai été envoyé par le Pape. Le Pape envoie les évêques et ceux-ci envoient en mission les prêtres de leurs diocèses respectifs», a rappelé en substance Mgr Milandou, tout en s'indignant du fait que les chrétiens suivent n'importe qui se présente à eux avec une bible sous les aisselles. Quant au contenu de la mission, elle se résume en trois choses: «enseigner le peuple de Dieu, sanctifier le peuple de Dieu et gouverner le peuple de Dieu», a poursuivi le prélat. Pour ce faire, il a dénoncé l'improvisation et l'invention dans

l'exécution des rites liturgiques de l'Église, invitant ainsi les prêtres à respecter scrupuleusement ce que l'Église prescrit dans les livres liturgiques mis à leur disposition, afin d'en faire un bon usage. Au terme de sa prédication, Mgr Anatole Milandou a souhaité aux prêtres et à tous les participants à la messe, un bon triduum pascal et une joyeuse fête de Pâques.

En outre, l'archevêque de Brazzaville a procédé à la bénédiction des huiles saintes dont l'Église recommande l'usage en diverses circonstances: onction des malades, sacrements des catéchumènes, ordination sacerdotale, etc. Instituée par le Seigneur Jésus Christ, en mémoire du dernier repas partagé avec ses apôtres, encore appelée la Sainte Cène,

la messe chrismale revêt toute l'authenticité de son sens et de sa symbolique, en ce qu'elle a un caractère universel, parce que se célébrant dans toute l'Église à travers le monde. C'est l'occasion toute indiquée pour le clergé de consolider ses liens filiaux avec l'évêque du lieu, successeur des apôtres, dans une communion ecclésiale.

La messe chrismale s'est achevée par le mot de remerciements de l'évêque à l'endroit des prêtres et de toute la chrétienté. Puis, la cérémonie s'est poursuivie dans les jardins de l'archevêché où un repas a été servi à tout le clergé, commémorant ainsi sa fête, en prélude aux festivités pascales.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Dimanche de Pâques

Qu'éclate la lumière pascale dans notre monde!

Textes: Ac. 10, 34a. 37-43; Ps. 117 (118); 1 Co 5, 6b-8; Jn 20, 1-9

Chers frères et sœurs

La foi chrétienne est, dans toute sa totalité, une célébration de la «vie victorieuse» de la mort. Le centre en est le mystère pascal. Et le contenu du message: «la Résurrection». C'est pourquoi d'ailleurs, toute l'action liturgique de l'Église vit et se recommande d'une joie toujours fécondée par la présence du Ressuscité. Alors, c'est à l'aune d'une pareille foi que les textes bibliques de ce dimanche de Pâques nous découvrent un monde sombre, mais bouleversé par le Ressuscité; un monde sombre qui devient neuf, et dans lequel éclate la lumière de la résurrection: la lumière du salut.

En effet, le texte de l'Evangile s'évalue à partir d'une pédagogie du regard: «Marie Madeleine voit que la pierre a été enlevée du tombeau»; «Jean qui court plus vite que Pierre, en se penchant, voit le linceul resté là»; «et Simon Pierre qui arrive le dernier voit et le linceul et le linge qui avaient recouvert la tête de Jésus». C'est incroyable! Le cœur bat très vite! Qui plus est, l'on note une gradation de sens au niveau philologique (blepō – blepō – theōrō – eidōn) pour rendre le verbe «voir». Et dans la mesure où celui-ci occure différemment près de quatre fois de suite dans le texte, faisant visualiser une variété de merveilles, disons que: l'évènement de la Résurrection consacre la vision d'un monde bouleversé et neuf. Dès lors, «le tombeau vide» qui n'est pas en soi une preuve évidente de la Résurrection (aux dires de certains théologiens), apparaît ici comme un signe qui interprète la nouveauté, l'inouï!

Ce n'est pas tout! A ce texte de l'Evangile, viennent se greffer «les apparitions» du Ressuscité. Celles-ci encouragent et fortifient les Apôtres. Le doute et la peur cèdent le pas à la joie profonde et au courage massif. Leur témoignage, de cette manière, (Ac 10,41) devient ainsi festif et transmetteur d'une lumière qui éclate et transfigure la Foi des croyants (Ac 10,43). Ainsi, la parénésie paulienne qui advient en 1 Co 5, 8, n'est plus flottante; mais confortante: «Célébrons la Fête, non pas avec de vieux ferments: la perversité et le vice; mais avec du pain non fermenté: la droiture et la vérité».

Dès lors, l'évènement de la Résurrection consacre, non plus seulement la vision d'un monde bouleversé et neuf, davantage la vision d'un monde neuf et illuminé.

Chers frères et sœurs!

Tout compte fait, la lumière pascale qui éclate, bouleverse le monde, dissipe les ténèbres et refait tout à neuf. Le caractère inchoatif de ce premier jour de la semaine, de ce matin où il fait encore sombre, laisse entendre que: cette lumière pascale a fini par éclairer non seulement ce jour entier, mais aussi la Foi entière des apôtres. Car «Jusque-là, en effet, les disciples n'avaient pas vu que, d'après l'écriture, il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts» (Jn 20,9). Ainsi pouvons-nous dire que, cette lumière pascale qui éclate..., indique plus que jamais «des chemins de résurrection»: des chemins de la consolidation de la Foi, de l'amour fraternel, de l'amour du travail évangélique, de la concorde, de l'entente, de l'épanouissement des familles, de la justice, de la paix, du dialogue,...

Oui, chers frères et sœurs, Qu'éclate cette lumière pascale dans l'aujourd'hui de notre société. Car celle-ci, avec des antiveurs désormais «canonisés» en règles de grammaire, laisse à désirer. Que l'insanité, par exemple, soit chantée et dansée, c'est malheureux! Que le vol élit droit de cité, jusqu'à motiver tout un langage, il faut déchanter! Que l'infidélité conjugale devienne banale et normative, c'est ténébreux! Que le droit du pauvre et de la veuve soit extorqué, c'est hideux! Que «le récit du faible» soit volé afin de le détruire, c'est la démenche! Il fait encore sombre chez nous!

Qu'éclate cette même lumière pascale dans l'aujourd'hui de notre Église qui, selon le Pape François, souffre. Car elle a quinze plaies. Ce sont les plaies du «Marthallisme», «de la pétrification mentale et spirituelle», «de la rivalité et de la vanité», «de la schizophrénie existentielle», «de la rumeur, de la médisance, et du commérage»... Qu'éclate la lumière pascale dans notre monde!

Alhdain Maath NKOUNKOU-NSONDE

Vicaire à la Paroisse Cathédrale Sacré-Cœur (Brazzaville)

de l'abbé Gabriel Massembo, Mgr Anatole Milandou a réitéré les remerciements de l'aumônier diocésain chargé de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, en soulignant l'importance d'encadrer la jeunesse, tout en rappelant qu'il a été lui-même encadré de la jeunesse. A l'issue de cette 30<sup>ème</sup> J.m.j, les jeunes chrétiens sont appelés à promouvoir la paix.

Cette année, après la messe célébrée place Saint-Pierre, le dimanche des rameaux, le Pape François a adressé, lors de l'angélus, un salut spécial aux jeunes: «Chers jeunes, je vous exhorte à poursuivre votre chemin, que ce soit dans les diocèses ou dans le pèlerinage à travers les continents, qui vous portera l'an prochain à Cracovie, patrie de Saint Jean-Paul II, initiateur des Journées mondiales de la jeunesse». En effet, les prochains J.m.j auront lieu à Cracovie, en Pologne, du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août 2016, sous le thème: «Bienheureux les miséricordieux, car ils trouveront la miséricorde» (Matthieu, 5,7). Espérons que l'Église du Congo prépare sa jeunesse à marquer sa présence, à cette grande rencontre de 2016, en Pologne, année où se tient au Congo, un rendez-vous électoral qui ne manque pas de susciter une certaine inquiétude, quant à la nécessité de la sauvegarde de la paix et de l'unité nationale.

Gislain Wilfrid BOUMBA

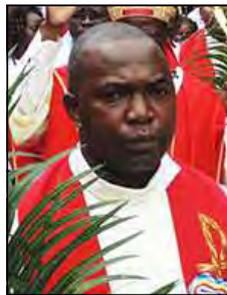
Archidiocèse de Brazzaville

La 30<sup>ème</sup> journée mondiale de la jeunesse célébrée sous le signe de la paix

Dimanche 29 mars 2015, la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur a abrité la messe relative à la 30<sup>ème</sup> J.m.j (Journée mondiale de la jeunesse), concomitamment avec la fête des rameaux. Placée sous le thème: «Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu» (Mt 5, 8), la 30<sup>ème</sup> J.m.j a rassemblé les jeunes et les adolescents venus des différentes paroisses de l'archidiocèse. Célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe des rameaux a été concélébrée par un peu plus d'une dizaine de prêtres, pour la plupart des aumôniers en charge de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, parmi lesquels le père Sylvain Vianney Bamana, sm, coordonnateur national de la C.e.p.e.j (Commission épiscopale de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse), les abbés Gabriel Massembo, aumônier diocésain chargé de la pastorale de l'enfance et Alexis Tobangu, curé de la cathédrale Sacré-Cœur.



Mgr Anatole Milandou.



Père Sylvain Vianney Bamana.

La place mariale a vibré sous le rythme des mélodies de la chorale Daniel Brottier de la paroisse Saint François d'Assise. Rameau en main les jeunes ont participé avec ferveur à la messe comptant pour la célébration de leur trentième journée mondiale. Dans l'assistance, il y avait des autorités publiques comme Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire, M. Illyth Yoka, secrétaire national aux questions religieuses, ainsi que des autorités civiles et militaires.

Plusieurs religieux et religieuses de diverses congrégations, engagés dans la pastorale de l'enfance et de la jeunesse ont aussi participé à cette messe ayant revêtu un cachet spécial, avec ces jeunes et ces enfants venus en grand nombre, vêtus pour certains de tee-shirts frappés du logo de la 30<sup>ème</sup> J.m.j, avec au verso l'intitulé du thème ladite J.m.j, et pour d'autres, l'uniforme de leurs mouve-

ments d'apostolat respectifs. Dans l'homélie, Mgr Anatole Milandou a rappelé l'origine des J.m.j: «Depuis 30 ans déjà, grâce au Saint Pape Jean-Paul II, le dimanche des rameaux est devenu, de façon particulière, la journée de la jeunesse. La journée au cours de laquelle les jeunes du monde entier vont à la rencontre du Christ. Ils iront l'accompagner dans leur ville et dans leur pays, afin qu'il soit au milieu de nous et qu'il puisse établir sa paix véritable, au cœur de notre monde».

Poursuivant sa prédication, le prélat a souligné ainsi la particularité de la royauté du Christ: «Aujourd'hui, Jésus entre dans la ville sainte. Il est monté sur un âne, un petit âne, c'est-à-dire sur l'animal des gens simples et ordinaires de la campagne. Et en plus, sur un âne qui ne lui appartenait pas et qu'il avait emprunté pour la circonstance. Il n'arrive pas sur un magnifique char royal, ni à cheval comme les grands de ce monde, mais sur un âne em-



Les jeunes et enfants participant avec ferveur à la messe.

prunté. (...) En entrant à Jérusalem, Jésus veut nous révéler qu'il est le roi des pauvres. Un pauvre parmi les pauvres et pour les pauvres». Il a aussi évoqué la signification que revêt le dimanche des rameaux, notamment son étroite relation avec la paix. S'adressant aux jeunes et enfants, Mgr Anatole Milandou a déclaré, avant de

leur souhaiter une joyeuse fête pascale: «A partir de votre oui dans l'Église, vous deviendrez de nouvelles semences dans l'Église et dans la société. Vous les jeunes, que la volonté de Dieu reste notre plus grand bonheur». Intervenant à la fin de la messe,

Après le mot de remerciements

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, ET DE LA POPULATION.  
CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès

## AVIS DE VACANCES DE POSTE

### DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II) POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN INFORMATION, EDUCATION, COMMUNICATION ET CHARGE DU VOLET COMMUNAUTAIRE AU SEIN DE LA CELLULE TECHNIQUE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS-II

Financement: Etat Congolais et Association Internationale de Développement  
(Crédit number 5357 - CG)

#### 1 - Contexte:

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui est rentré en vigueur le 21 janvier 2015 et couvrira une période de cinq (5) ans.

La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure fondée sur le mérite.

Parmi les consultants à recruter figure le Spécialiste en Information, Education et Communication chargé du volet communautaire pour la cellule technique du financement basé sur la performance (FBP).

#### 2 - Missions du spécialiste en information, communication et éducation

- Assurer l'utilisation stratégique des éléments d'Information, Education et communication dans le cadre des activités du PDSS II, notamment le FBP en ciblant les différentes populations et institutions;

- Coordonner l'élaboration des plans stratégiques d'IEC;  
- Coordonner les diverses activités de développement, de mise en place et d'évolution des différentes plateformes

Web de communication, proposer et veiller à l'implantation de nouvelles applications Web 2.0;

- Elaborer un plan et des outils de suivi des campagnes d'IEC etc.

#### 3 - Qualifications minimales et expériences requises du candidat Le candidat doit:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (minimum Bac + 4) en communication, santé publique, marketing social, journalisme, sociologie, anthropologie ou autre domaine jugé pertinent par rapport au poste;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles en communication dont au moins deux (02) ans d'expérience pertinente dans un poste d'IEC. L'expérience à un poste d'IEC dans les domaines de la santé, l'éducation ou la protection sociale serait un atout. L'expérience en santé est souhaitable ainsi qu'une expérience en matière de volet communautaire;
- Une bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants et des logiciels de travail avec les agences de publicités et les moyens de communications;
- Une bonne expérience à l'utilisation des stratégies pour obtenir des changements de comportement de la population;
- Avoir une bonne connaissance du contexte socioculturel congolais.

#### 4 - Durée du Contrat

La durée des prestations du spécialiste en information, communication et éducation est de deux (2) ans selon un contrat de performance avec possibilité de renouvellement en cas de satisfaction.

#### 5 - Lieu de travail:

Le lieu de travail est Brazzaville (PDSS-II) avec possibilité de voyage à l'intérieur du pays.

#### 6 - Dossier de candidature:

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de:

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Des copies des diplômes

#### 7 - Dépôt du dossier de candidature:

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous pli fermé, au plus tard le 15 avril 2015, à 12 heures, à l'adresse suivante, avec mention «Avis de Vacances de poste pour le recrutement du Spécialiste en information, Education et communication».

#### L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics/PDSS II  
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics/derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS de Brazzaville - dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique)  
Tél: (00 242) 06 9808708/057569140/055624427  
Email: minsante.pdss@yahoo.fr  
Brazzaville - République du Congo

Fait à Brazzaville le 31 mars 2015

Le Responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

## X OIL CONGO:

Distributeur Officiel  
des produits  
Lubrifiants ENGEN  
au Congo-Brazzaville

ENGEN SOUTH AFRICA a reconnu XOIL CONGO comme fournisseur exclusif des lubrifiants et graisses ENGEN SOUTH AFRICA et PETRONAS MALAYSIA.

Dans le cadre de ce nouvel accord XOIL CONGO va avoir accès à toute la gamme des huiles minérales et des huiles synthétiques ENGEN et PETRONAS ainsi que toutes les graisses spéciales les plus performantes pour tous secteurs industriels.

Dans sa quête permanente de l'excellence et du meilleur service, le réseau des stations-services XOIL va pouvoir offrir à tous les automobilistes et transporteurs tous les lubrifiants haut de gamme ENGEN et PETRONAS.

 **XOIL CONGO**

# Engen Lubrifiants



Avec nous, vous êtes Numéro Un



# Tradition et modernité en Afrique: une histoire d'héritage à sauvegarder

La tradition est à la fois l'âme et l'esprit d'un peuple pour qui elle définit la même vision du monde et élabore les mêmes comportements et les mêmes attitudes, face à la totalité de la vie. Elle différencie ce peuple de ses semblables, mais rend cette différence complémentaire de l'ensemble des différences des autres composantes de l'humanité, pour faire la richesse du sentir et de l'agir de la grande famille humaine. Puisque la tradition, c'est la civilisation d'un peuple, cette tradition ou cette culture est composée de différents éléments qui permettent de gérer toute l'organisation sociale. A titre d'exemple: «la circoncision» est un élément de la tradition noire. Beaucoup confondent certains de ces éléments, qui composent la tradition, à la tradition elle-même. C'est le cas de ceux qui dénoncent, militent ou demandent qu'on jette la tradition dans l'oubli, aux fins de se conformer à la modernité, à l'uniformisation. L'ignorance ou l'irresponsabilité de ces personnes sont encouragées et répercutées par des personnalités, par certains médias et par les préposés à la dénonciation, à la calomnie, à la désignation et à la déstabilisation de la tradition, donc de la culture et de la civilisation noire africaine.



Par Lydie-Patricia Ondziet.

Par ces campagnes de déstructuration, une partie de la jeunesse africaine, ignorante, vit dans une situation ambiguë. Déracinée, elle n'arrive plus à composer avec sa culture, donc avec sa tradition dénigrée. La modernité est une évolution normale et inévitable de la tradition. On pourrait dire que modernité et tradition renvoient à la manière d'être, d'agir et de faire à des moments précis dans une société. Nous ne croyons pas qu'il faille garder tous les éléments de la culture européenne, asiatique ou africaine qui composent leur tradition. Mais, nous ne concevons pas non plus qu'il faille imposer, sur l'autel du modernisme, tous les aspects de la tradition africaine, asiatique ou européenne. Cependant, il est du devoir des Africains de trier et de déterminer les vrais éléments des faux, des intrus, des emprunts.

## L'Afrique, berceau de l'humanité

Nous avons l'aptitude à croire que la modernité serait copier l'Occident ou se confondre avec sa manière d'être et de penser. La société dite moderne a également tendance à piétiner les valeurs morales fondamentales, pour jeter son dévolu sur les biens matériels: ce comportement social est confondu avec le modernisme. D'autres diront que la modernité serait une évolution vers une globalisation, vers un brassage. La modernité que nous appelons est essentiellement le savoir-vivre ensemble dans le respect et l'exactitude. C'est pour cela que la modernité devrait se reposer sur la possibilité d'échanger sans pour autant s'anéantir et se dépourvoir de ce qu'on est et de ce qu'on a. Etre moderne, c'est encore contribuer, par son histoire, par ses richesses originales propres et par celles de ses ancêtres, à l'évolution du monde en mouvement. A cet égard, il s'avère primordial de souligner que c'est sur le continent africain qu'il s'est produit la disposition naturelle de l'évolution humaine, puisque la femme et l'homme sont nés en Afrique qui est le berceau de l'humanité toute entière. Les premiers humains sont sortis du continent africain, pour se répandre partout sur la terre. Ces humains, partis de l'Afrique et après des milliers d'années de séjour sur d'autres continents, vont se différencier plus ou moins morphologiquement, par adaptation naturelle au climat et au nouvel environnement où ils vivent désormais. Par la suite, les descendants de ces peuples, vivant dorénavant

dans les milieux hostiles hors du continent, vont repartir vers le lieu d'origine de leurs ancêtres. Ils vont retourner en Afrique-mère, pour s'abreuver de ses richesses spirituelles, culturelles, sociales, matérielles, donc de sa tradition. Cela fut le cas des Indo-européens et surtout des anciens grecs fondateurs de la civilisation dite occidentale dont sont issues les cultures européennes d'aujourd'hui. Les ancêtres grecs des civilisations occidentales sont allés se faire informer, former et initier aux connaissances, au savoir-vivre et savoir-faire de l'Egypte-africaine. Parmi ces fondateurs du miracle grec, on peut citer Hérodote, Aristote, Pythagore, Thalès, Platon, etc, qui ont, tous, puisé leur savoir en Afrique mère, auprès des scribes, prêtres et savants qui les ont formés et inspirés durant des dizaines d'années. D'après les dernières études scientifiques, on peut faire remonter l'origine de l'Ad.n de tous les êtres humains à des femmes africaines qui ont vécu il y a 250.000 années en Afrique de l'Est. Il s'agit d'une réalité biologique de tous les êtres humains. Nous savons de l'archéologie et de la paléontologie que les restes de squelette des hominidés peut-être daté d'il y a 6 millions d'années au Tchad et de presque 4 millions d'années en Ethiopie. Néanmoins, dans la ligne d'évolution de l'être humain jusqu'à aujourd'hui, les scientifiques disposent de suffisamment de preuves pour suggérer que les mitochondries de l'Ad.n, qui se trouve en chaque être humain descendent de la femme africaine, de la mère africaine.

## Le rôle de la femme dans la société africaine

Toutefois, la famille est la base de la société africaine. Cependant, la place et le rôle de la femme dans la société traditionnelle ont été mal pensés et mal présentés par les Occidentaux. Ainsi, à leurs yeux, la femme africaine traditionnelle n'est rien du moins qu'une esclave, soumise au dispositif marital et privé de droit. Mieux, la condition féminine en Afrique traditionnelle n'est pas plus dégradante, car la société a toujours placé la femme sur un piédestal. Elle est une figure vénérée, puisqu'elle a le pouvoir de faire naître la vie, elle devient ainsi une déesse, une figure sacrée, égale aux dieux, mais est aussi en quête de la paix, la solidarité, de la défense et de la dignité de chaque individu. La survie du groupe dépendait en grande partie d'elle, sans être autorisée à prendre publiquement la parole, aucune décision

importante touchant la vie familiale ou la conduite des affaires de la communauté, ne pouvait être arrêtée sans l'avis des femmes. Le rôle de la femme qui, au-delà des tâches ménagères, est appelée à concevoir et éduquer les enfants dont les premières humanités sont incontestablement soumises à la gouvernance et à la prévenance maternelle. C'est d'ailleurs sous ce rapport qu'il faut entendre, envisager et admettre la notion d'égalité des genres. Egalité qui ne saurait être mathématique, mais fonctionnelle. Aussi, le stade ontogénique le plus important chez l'homme est sa prime enfance au cours de laquelle le caractère de l'individu est forgé, modelé, inventé par la mère, encore elle, qui a le privilège du contact psychoaffectif premier avec l'enfant.

Ainsi, la chaleur communicative, au moment de l'allaitement, l'affection et la tendresse dont l'enfant jouit de sa mère sont le gage d'un caractère fort qui ne peut que déboucher à une stabilité, à une assurance. Mais, si à la place de la douceur et de la tendresse maternelle, l'enfant ne reçoit que des brimades, des humiliations et vexations, il est fort probable que cela aura des conséquences néfastes dans sa vie future. De par son rôle éducatif, la femme est, en fait, dépositaire et gardienne de la tradition de la famille. C'est elle qui apprend également aux enfants la langue, ne dit-on pas «langue maternelle»; de même que les premières leçons de morale et de sagesse. C'est ce que nous appelons un rôle d'incubation culturelle: (langue, us et coutumes, morale, sagesse, goût et interdits).

Plus tard, les grands-parents, en particulier la grand-mère, se chargent de compléter les rudiments de la prime enfance, enrichie par tout ce que les enfants ont appris des hommes. Les contes et leurs leçons de morale, les proverbes et leur sagesse des grands-mères sont un véritable cours de philosophie et constitue l'un des vecteurs de la transmission de la tradition. Si bien que «quand un vieillard meure en Afrique, c'est une bibliothèque qui brûle», dit Amadou Ampâthé Bâ, écrivain et ethnologue malien (1900-1991). Dans les apports potentiels dans l'action éducative des jeunes, nous pouvons emprunter à ces structures, dans toute la générosité qui les caractérisait, le sens communautaire et l'esprit d'entraide qui doivent être développés davantage. La parole peut être réinterprétée sous ses aspects de tolérance, de confrontation, de patience des points de vue au niveau de tous les mouvements, le res-

pect dû aux aînés, personnes âgées et aux invalides. On ne pouvait pas concevoir, par exemple, qu'au cours d'une manifestation ou d'une cérémonie, un jeune soit assis sur une chaise pendant qu'une personne âgée se tient debout ou qu'un jeune regarde une personne âgée transporter une charge trop lourde sans qu'il lui vienne en aide.

Le respect des autres et de la nature sont donc des valeurs que l'école devra, par insistance, enseigner aux enfants: l'esprit des lois. L'Africain se conformait aux traditions, aux mœurs, à la réglementation sociale de son groupe. Il n'y avait pas de prison ni tout l'appareil judiciaire mis en place par les colonisateurs. Pourtant, il régnait, dans le groupe, un climat d'ordre et de justice inestimable. Un homme ne pouvait, en aucun cas, livrer un combat de quelque manière que ce soit contre une femme. A travers les jeux, les cérémonies d'initiation, les manifestations populaires, l'enfant prenait part et s'enracinait physiquement et culturellement dans son terroir. L'une des preuves de cet enracinement se traduisait par le nom de l'enfant. Généralement, il était celui d'un grand parent, d'une tante ou d'un oncle vivant ou disparu, pour les rendre toujours présent dans la famille. On est le fils ou la fille d'untel; le père, la mère ou la sœur d'untel.

## Les traditions orales ont toujours une portée didactique.

En effet, du conte au mythe, en passant par les proverbes et devinettes, jusqu'aux récits épiques, il y a toujours un enseignement à tirer, une valeur à inculquer à l'enfant. Les thèmes d'instruction sont fournis par les contes et les proverbes. La signification symbolique émanant de ces deux genres est utilisée sur plusieurs plans: connaissance de la nature, morale, comportement social.

Les héros des contes mettent en évidence un système de valeurs et incarnent, suivant les cas, les vertus qui les mènent à la réussite sociale ou les défauts qui les conduisent à leur perte. Les contes traditionnels africains mettent souvent en scène des animaux et les qualités qu'on veut inculquer aux enfants: la prudence indispensable à leur survie, la bonne mémoire, la générosité, la pudeur, la ruse sous une forme ou une autre, parce qu'elle est indispensable pour se défendre contre les forces brutales et malfaisantes de l'environnement. Bref, une bonne compréhension de la société dans laquelle ils sont appelés à vivre, notamment les attitudes et comportements de ses membres. On veut aider les enfants à trouver une place dans cette communauté où chacun à une fonction spécifique à remplir: la curiosité et l'originalité, la dignité. En grandissant, les enfants comprennent mieux cette sorte de morale pratique illustrée par les contes. Certains de ces moralités se retrouvent dans les fables d'Esopé et de La Fontaine. Les enfants, quant à eux, intègrent ces valeurs sans les discuter, tant qu'ils sont très jeunes.

Le mythe est une longue narration qui fait l'objet de solide croyance pour le peuple qui l'a produit. En effet, à la différence du conte dans lequel le

partage du réel et de l'irréel tend à s'équilibrer, le mythe, lui, est intimement lié au surnaturel. Dans l'Afrique traditionnelle, le mythe est considéré comme la parole sérieuse de laquelle on n'ose pas douter. Ainsi, dès que le mythe commence à se désacraliser, il peut être considéré comme une légende. Il a longtemps été réservé à des auditeurs choisis, à des cercles des initiés, jusqu'à la disparition des religions auxquels il était lié.

Les proverbes ont leurs racines dans la tradition qui observe, explique et interprète les faits, les règles de la nature, les comportements humains, pour exprimer les relations sociales. Ils tirent leur valeur de la société qui élabore, elle-même, ses règles de conduite et résiste fortement à tout changement.

Les devinettes jouent également un rôle important dans la formation de l'enfant. Elles permettent de tester son niveau d'intelligence. En effet, la devinette n'est pas un problème qu'on résout à l'aide des données fournies par l'énoncé, car en fait, il n'y a rien à devenir mais à savoir.

L'épopée n'échappe pas à la règle. Longs et envoûtants, souvent ponctués de chants, les récits épiques, en exaltant l'action des héros donnent vie à l'histoire d'un peuple, inculquant à l'enfant les notions de courage et de dévouement à la communauté. Il est donc évident que la tradition orale joue un rôle important dans la transmission des connaissances. Ce rôle lui est conféré par le fait qu'elle est profondément imprégnée des réalités culturelles et des valeurs sociales.

Les généalogies sont l'histoire détaillée d'une dynastie, d'un peuple, destinées à plaire. Elles peuvent fournir des chiffres et des dates aux historiens, ainsi que les listes des noms.

Les chants occupent une place importante dans le répertoire de la littérature orale africaine. Certains ont même défini le chant comme étant la parure du verbe. Les chants interviennent à tous les moments de la vie. Surtout à l'occasion des cérémonies. Décryptés, ils servent, aujourd'hui, aux ethnologues à situer des éléments historiques ou sociaux dans un contexte donné.

Nous pouvons affirmer que toutes ces pratiques moralisantes de la tradition perdent aussi de leur intérêt au profit des sciences fictionnelles qui dépravent les mœurs. Les traditions artistiques revêtent différentes formes comme les statues, les masques, les objets, le tissage ou encore les bijoux. L'art africain reflète la richesse, l'histoire des différentes croyances et religion du continent. L'existence d'un être suprême non définissable et demeurant dans le ciel se retrouve dans la plupart des traditions religieuses de l'Afrique noire. Parmi les intermédiaires, entre le divin et l'homme, les quatre éléments fondamentaux de la nature: feu, air, terre et eau jouèrent un rôle prépondérant,

mais le plus proche et le plus efficace est l'ancêtre. L'écrivain sénégalais, Bigaro Diop (1906-1989), l'a si bien décrit dans «Le souffle des ancêtres».

La dot est une vieille tradition encore en cours à travers l'Afrique. Traditionnellement, le lien tissé entre deux familles est matérialisé au moyen de la dot, qui représente, en quelque sorte, leurs consentements. Perdant progressivement son sens de symbole d'alliance, elle est devenue presqu'une source de revenus quand bien même cela varie d'une ethnie à une autre. La pratique a gagné du terrain et est devenue, pour les uns, un moyen de chercher à s'enrichir (parents de la future épouse) et, pour les autres, un moyen de démontrer sa puissance sociale (futur époux).

## Sauver nos langues

Quant aux langues, du point de vue historique, la colonisation a contribué à l'extinction progressive de nos langues africaines. En effet, avec la colonisation, les peuples africains se sont vus dépouiller de toutes leurs cultures et valeurs, de manière progressive. Outre la suppression de nos cultures traditionnelles, nos langues se sont substituées, peu-à-peu, par les langues dominantes (l'anglais, le français, l'espagnol, le portugais). Plus tard, avec l'avènement des indépendances, elles se sont imposées à nos peuples comme langues officielles. Nos propres langues sont en danger. La seule manière de les préserver, c'est de les revaloriser. Le jeu en vaut la chandelle, d'autant plus que les langues maternelles sont véritablement menacées. En effet, plus de 50% des 6000 langues risquent de disparaître. Plus grave, 96% d'entre elles ne sont parlées que par 4% de la population mondiale. Les richesses de la tradition orale sont importantes pour l'éducation de l'enfant. La tradition orale était étroitement liée à l'éducation de l'enfant dans l'Afrique traditionnelle. Elle était une véritable pédagogie. Toutefois, l'évolution des sociétés, le progrès scientifique lui ont ravi sa place dans l'éducation de l'enfant, même si elle subsiste par bribes. C'est à ce niveau que le pédagogue moderne doit l'apprendre et chercher à capter les forces et les richesses qu'elle contient encore, pour les associer à la vie moderne. Toutefois, les pays asiatiques (Chine, Inde, Japon) utilisent leurs langues et sont néanmoins, à la conquête de la planète, donc concilier sans complexe la tradition à la modernité par sa langue est libérateur. En fin de compte, l'Afrique doit repartir à la conquête du monde, en proposant aux autres continents, ses valeurs sur la famille, l'accueil, le respect de la vie, de la nature. Si de nos jours, la société va mal, c'est un peu en partie à cause des femmes. Nous ne jouons plus convenablement notre rôle de garant de la tradition. Celle qui est à la fois: mère, femme, sœur doit se réapproprier sa véritable place.

**Lydie-Patricia ONDZIE**  
Présidente de l'Association La Trinité.  
Présidente d'honneur de Dynamique Implication 2009.  
Membre de l'Association Panafricaine d'Aquitaine (APA).

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

MTN

# Les femmes de MTN à l'assaut de la découverte et du partage du nouveau monde digital

«*Sanza na biso*» (notre mois, en langue locale, lingala. Mars, mois de la femme); «*15 ans à votre service. Ici 100 femmes transforment le monde*», peut-on lire, en gros caractères, sur les baies vitrées du siège de MTN Congo. Le visiteur y découvre également les visages rayonnants des MTNeuses, ces femmes de notre société de téléphonie mobile qui, par leur travail à différents niveaux de responsabilité, s'emploient à rendre notre quotidien plus gai.

Après l'important don de matériel de couture et de pâtisserie, à la Maison de la femme de Kinkala, dans le Pool, le samedi 7 mars 2015, par les femmes de MTN Congo, la célébration du mois de la femme, mars, a été marquée par un autre moment fort, celui de la découverte et du partage du nouveau monde digital, au cours d'une cérémonie à l'hôtel Ledger Plaza de Brazzaville, le vendredi 27 mars dernier, après-midi.

## Les 15 ans de MTN Congo sur fond d'hommage à la femme

D'emblée, dans une ambiance «Y'ello» (cri, slogan de motivation des agents de MTN Congo), le directeur des ressources humaines de MTN Congo, Joseph Akondzo, souhaitant la bienvenue aux invités, a circonscrit «*cet heureux événement qui procède de deux choses, un mois et une année; le*



Le groupe Choeur credo, représentation des femmes et du monde numérique.



Freddy Tchala entouré de l'échantillon des femmes primées.



Prise de tension avec une application android.

Dénommée «*Y'ello women digital workshop*», cette cérémonie de découverte et de partage du nouveau monde digital s'est déroulée en présence de l'ensemble du staff féminin de MTN Congo, conduit par son Directeur général, Freddy Tchala, de nombreux invités, particulièrement des femmes, près de cinq cents, venues d'horizons sociaux divers. Dans le hall de l'hôtel, au rez-de chaussée, les invités échangeant entre eux, autour des rafraichissants servis à volonté, ont visité une exposition-démonstration - Digitale (Show-Room-Digital, Digital Santé, Digital Applications pour femmes). Ensuite, afin de suivre le show-room-digital prévu à cette occasion, ils sont allés prendre place, au premier niveau, dans la vaste salle de conférence joliment décorée de grandes baches jaunes sur lesquelles trônent des portraits de femmes magistrates, vendeuses, restauratrices, infirmières ou médecins, couturières, mécaniciennes, etc.

mois de mars qui marque la célébration de la femme; l'année 2015 qui marque pour MTN Congo la célébration des 15 ans de son existence». Comme pour décliner la problématique annuelle «d'autonomisation» et au regard des 15 ans d'exploitation de la première licence GSM de MTN Congo, le concept qui a été mis en avant est celui de la reconnaissance, d'une part, oui celle des femmes de MTN Congo, affectueusement appelées les Y'ello dames, les MTNeuses, qui, durant 15 années, ont déployé effort, dynamisme, abnégation, courage et discipline dans la réalisation des objectifs de l'entreprise de 2000 à nos jours. D'autre part, en signe de solidarité et de sympathie, elles ont convié les autres femmes d'horizons sociaux et professionnels divers. Les femmes de MTN Congo qui travaillent depuis de longues années, à l'avènement et au développement du digital au Congo ont donné un peu de leur temps aux autres

dames invitées, afin de leur offrir une belle expérience de ce qu'offre l'univers digital. Enfin, cette célébration a aussi été une occasion de «*consécration et de reconnaissance publiques pour ces Y'ello dames qui ont largement contribué aux 15 années de développement de notre entreprise*», a précisé M. Joseph Akondzo.

## Le partage de la vision du monde digital féminin

La projection d'un documentaire exhaustif sur l'ensemble de l'écosystème du digital, suivie d'une séance de questions-réponses, a permis au panel féminin présent de s'imprégner du monde digital. Il en est ressorti que «*la transformation numérique de l'écosystème est un enjeu économique et social majeur pour l'Afrique et le Congo en particulier, qui n'est, en 2015, qu'à la découverte de ce vaste processus*

*de changement en matière d'opportunités de technologies de l'information et de la communication. Elle remet en question les modèles économiques, les chaînes de valeur, l'environnement concurrentiel, les organisations et leur fonctionnement, les métiers, les modes de travail, la collaboration entre les hommes et les femmes dans la vie quotidienne. C'est un profond changement de modèle qui impacte non seulement toutes les fonctions classiques (ressources humaines, marketing, communication, vente, finance, production etc), mais aussi, tous les niveaux hiérarchiques de différents métiers. Dans un univers en constante mutation, les organisations se doivent de réagir, de s'adapter, au risque de voir leurs activités au minimum diminuer, et au pire, disparaître, au profit d'acteurs plus rapides à s'adapter, franchissant, eux, les barrières du marché et séduisant les jeunes générations.*» Un documentaire a relevé

l'impact du numérique sur le mode de vie des femmes, en général, et des congolaises, en particulier. Sur 1 milliard 200 millions que représente la population africaine, 298 millions sont déjà des utilisateurs Internet, 103 millions utilisent les réseaux sociaux, via leur ordinateur, 900 millions de personnes ont un téléphone portable, 85 millions utilisent leur portable pour communiquer sur les réseaux sociaux. Les femmes font partie de tout ce monde. A travers un jeu de questions-réponses, modéré par Freddy Tchala, la directrice commerciale de MTN Congo, Prisca Lomouel, et Nassima Sani, utilisatrice chevronnée de l'Internet, ont donné l'occasion aux uns et aux autres de découvrir les profondeurs du monde digital. Les animatrices de ce débat ont ressorti l'importante place du digital dans la transformation des modes de vie et de fonctionnement dans le monde. Grâce à

internet et à la digitalisation, les femmes (et les hommes, par extension) voient leur univers se métamorphoser par un développement rapide, une ouverture vers le monde, vers d'autres cultures, l'acquisition de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences, ... d'être, tout simplement, un citoyen du Monde. Si en 2000, MTN offrait les services limités à l'émission d'appels et des SMS, l'évolution du secteur vers le digital, aujourd'hui, signifie l'évolution dans la vie de ses abonnés.

## Des certificats de reconnaissance

Le moment le plus émotionnel de cette cérémonie a été, sans conteste, celui de la remise, à un échantillon d'une quinzaine de femmes de MTN Congo ayant totalisé 10 à 15 ans au sein de l'entreprise, des certificats de reconnaissance, pour leur contribution à son essor. Ces femmes ont eu droit à une standing ovation, notamment Evelyne Voula, 57 ans, première femme recrutée le 1<sup>er</sup> décembre 1999 à MTN Congo (alors Libertis). Depuis le 31 décembre 2014, elle a fait valoir ses droits à la retraite. Ovationnée, décorée et primée, c'est pleine d'émotion qu'Evelyne a vivement remercié les anciens collègues, en guise de gratitude.

Autre moment de surprise, lorsque le MTN'euses ont offert des présents à leur CEO, Freddy Tchala, parmi lesquels une toile de son portrait exécutée par un peintre congolais. Ceci pour le féliciter de son sens du management et sa reconnaissance pour les compétences managériales féminines au sein de l'organisation. Car, il faut préciser que depuis l'année dernière, Freddy a nommé une femme à la tête de l'une des directions stratégiques de MTN Congo. Agrémentée magistralement par le célèbre «Chœur credo», qui a plongé les invitées dans la musique classique, la cérémonie de ce «Y'ello women digital workshop» a pris fin par un savoureux cocktail dinatoire. En prenant soin de chacun de ses invités, MTN Congo n'a fait que traduire la vision et la mission du groupe MTN, consistant à «être à l'avant-garde de la fourniture d'un audacieux nouveau monde digital à ses clients, afin de rendre leur vie encore plus radieuse».

MTN, everywhere you go!

**Projet «Consolidation de la plateforme de suivi en ligne des indicateurs de légalité Apv-Flegt au Congo»**

**Les résultats obtenus dépassent la promesse des fleurs**

Cité Cardinal Emile Biayenda, Brazzaville, le 27 mars 2015. Joachim Kondi, directeur général de l'économie forestière, a clos, après une année d'activités, délai du projet, le programme «Consolidation de la plateforme de suivi en ligne des indicateurs de légalité Apv-Flegt au Congo», mis en œuvre conjointement par le Cagdf (Cercle d'appui à la gestion durable des forêts) et le Word Resource Institut (Wri), en collaboration avec le Mefdd (Ministère de l'économie forestière et du développement durable) point focal dudit projet. Financé à hauteur de 135.000 dollars, par l'Union européenne, à travers le programme U.e Fao Flegt, ce projet a eu, entre autres objectifs, de rendre fonctionnelle la plateforme de suivi en ligne des indicateurs de légalité Apv-Flegt, en y hébergeant des informations forestières du secteur privé, élargi à d'autres sociétés forestières non encore membres, dans le but d'accroître les effectifs de celles-ci; de renforcer les capacités du Mefdd, à travers ses directions départementales, afin de s'approprier l'outil convivial et performant de suivi du respect des indicateurs Apv-Flegt au Congo.



Une vue de la cérémonie de clôture.

Deux grands moments: la phase de la restitution des résultats et celle des allocutions, ont marqué la cérémonie de clôture dudit projet. Celle-ci s'est déroulée en présence d'Edouard Kibongui, superviseur du projet, du secrétaire général du Cagdf, du coordonnateur du projet d'appui à la Gdf, des représentants des sociétés forestières et de nombreux invités.

Selon la restitution faite par GildasObimbola, gestionnaire de la base des données du projet, il ressort qu'en une année, le programme a mis en œuvre une stratégie de communication et de sensibilisation au site Fti-Flegt, à travers un atelier qui a réuni 25 participants, parmi lesquels: des représentants de l'U.e (Union européenne), du Fao, du Mefdd, des sociétés forestières, du Cagdf, du Cift (Cellule de la Légalité Forestière et Traçabilité) et d'autres Ongs. Le projet a, par ailleurs, échangé, avec différents organismes: Efi (European forest institute), l'Atibf (Association technique internationale des bois tropicaux), le syndicat Unibois, et la société Btc. Avant d'embrayer sur des séances de sensibilisation et de formation du personnel du Mefdd, de la société civile et du secteur privé dans l'encodage des données au Fti-Flegt et dans son

application au suivi des indicateurs/certificats de légalité. Dans le secteur forestier, au Nord du Congo, la formation s'est déroulée à Pokola, dans le département de la Sangha. Elle a réuni 13 participants. Au Sud du pays, assortie de stages d'encodage, elle a eu lieu à Dolisie, dans le département du Niari, avec 17 participants. On peut compter, également, au nombre d'activités menées par le projet, l'extension et l'ouverture du site Fti-Flegt à d'autres modules portant sur le Flegt et autres processus de vérification de la légalité des activités forestières, tout comme les améliorations du site Fti-Flegt vers d'autres portails «détails» en cours de développement par Wri et partant, l'encodage des données du secteur privé liées aux indicateurs de légalité Apv-Flegt et de l'Oifleg, dans le site Fti-Flegt. Signalons que les données des sociétés forestières: Thanry Congo, Mokabi, Sicofor, Foralac, Sifco sont en ligne, et celles d'Asia Congo, Afrimwood et Sfib en cours de traitement, en vue de leurs mise en lignes dans le site Fti-Flegt. Toutefois, la société forestière Taman Industries Limited a refusé de fournir certaines informations à la plateforme Fti-Flegt, pour le partager en ligne. «Au total, 1003 vérificateurs, 20 concessions ont été

collectés et neuf sociétés forestières ont adhéré à la plateforme au lieu de quatre comme prévu à l'initiale», a conclu Gildas Obimbola. Des résultats qui dépassent, largement, la promesse des fleurs. «Conformément au protocole d'accord signé entre la Fao et le Cagdf, il était fixé comme objectif d'intéresser quatre sociétés forestières seulement en plus des quatre sociétés pilotes ayant adhéré lors de la première phase. Le Cagdf en a formé neuf pour cette deuxième phase, soit cinq sociétés forestières supplémentaires. En tout 13 sociétés forestières ont adhéré à l'initiative Fti-Flegt», a relevé Edouard Kibongui, exprimant, à l'occasion, sa gratitude au ministre de l'économie forestière et du développement durable, pour avoir créé toutes les conditions administratives favorables à la mise en œuvre du projet. Joachim Kondi, remerciant le Cagdf, pour le travail de formation à l'encodage des données forestières sur le site Fti-Flegt, a ainsi clos le projet: «Le projet Consolidation de la plateforme de suivi en ligne des indicateurs de légalité Apv-Flegt au Congo» traduit la synergie des efforts et la volonté de toutes les parties prenantes à l'aboutissement heureux de l'Apv Flegt. Au cours de cette deuxième phase du projet, neuf nouvelles sociétés forestières: Thanry

Congo, Mokabi, Sefyd, Sicofor, Foralac, Sifco, Asia Congo, Afrimwood, Sfib et Taman Industries Limited ont adhéré à l'initiative, pour prouver l'origine légale de leurs produits et faire l'évaluation interne de leur niveau de légalité. A ce jour, 1003 documents vérificateurs de légalité sont disponibles en ligne.» Pour Séraphin Jules Bikoumou, représentant de la société, «cette plateforme facilite l'accès à l'information pertinente à la grille de légalité des documents vérificateurs sur la vie des sociétés forestières. Le projet Fti nous a amenés à organiser les archives très utiles de la société et nous a surtout permis d'obtenir des documents en numériques et constituer une banque de données.» Même son de cloche chez les représentants d'autres sociétés forestières. Pour rappel, le site Fti-Flegt met à disposition des décideurs, acheteurs, consommateurs et différents intervenants des informations à jour, crédibles et pertinentes sur les exploitations forestières, la transformation du bois et les négociants opérant en Afrique centrale. A ce titre, il est un important référentiel d'informations, pour améliorer la transparence et la gouvernance, dans le secteur forestier.

Viclaire MALONGA

**Journée internationale des forêts**

**Le Congo révisé son code forestier et adopte sa politique forestière...**

Célébrée le 21 mars de chaque année, la Journée internationale des forêts, pour sa troisième édition, a été placée sous le thème: «Le reboisement et l'afforestation moteurs pour l'émergence de l'économie verte». Ce thème a été retenu, cette année, pour réaffirmer les multiples bienfaits que procurent les forêts naturelles et plantées. Au Congo, le principal événement, marquant cette journée, a été la publication du message, rendu public samedi 21 mars 2015, par Joachim Kondi, directeur général de l'économie forestière, au Ministère de l'économie forestière et du développement durable. De ce message, il ressort que le Congo vient de réviser son code forestier et a adopté sa politique forestière fondée sur la gestion durable des forêts, en y intégrant les thématiques émergentes et pertinentes contenues dans les conventions, traités et accords ratifiés et si-



Joachim Kondi.

gnés par le pays. Pour gérer durablement nos forêts, plusieurs programmes et projets sont mis en œuvre en République du Congo, dans le cadre de la vision politique du gouvernement, a expliqué le directeur général. On peut citer, à titre d'exemple, le programme d'aménagement durable des concessions forestières sur la base d'un partenariat entre l'administration forestière et les sociétés forestières. Les forêts nous aménagement couvrent, en effet, une superficie de près de 10 millions d'hectares, soit environ 80 % des forêts concédées à l'exploitation, dont 4 millions d'hectares sont dotés de plan d'aménagement; la protection et la conservation de la biodiversité, notamment la faune, à travers la création des aires protégées, couvrant une superficie de 4,4 millions d'hectares, soit environ 13% du territoire national, et l'amélioration de la gouvernance forestière, à travers la signature le 17 mai 2010, de l'accord de partenariat volontaire entre le gouvernement et l'Union européenne. Au terme de cet accord, le Congo n'exportera que les bois issus des exploitations légales sur l'espace européen. Dans le cadre de la promotion du boisement et du reboisement, à travers la mise en place des plantations privées et villageoises, 12.500 hectares de plantation ont été mis en place en forêt et 65.000 hectares en savane. Il y a le Pronar (Programme national d'afforestation et de reboisement) visant la mise en place d'un million d'hectares de plantation sur une période de dix ans, lancé le 6 novembre 2011, par le président de la République. Ce programme, selon le message, va contribuer à l'effort du Congo dans la lutte contre le changement climatique, la création des emplois verts, la fourniture des produits forestiers et agricoles aux populations, et la promotion de l'économie verte, objet des débats à la conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012. Le message confirme, par ailleurs, la tenue à Brazzaville, en avril 2015, de la conférence sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage. Parmi les points à l'ordre du jour de cette conférence: l'adoption de la stratégie régionale et de son plan d'action, qui réserve une place prépondérante à la problématique de gestion de la flore et de ses mouvements, au niveau des frontières.

La conférence internationale sur le climat, qui se tiendra en juin 2015, à Paris, en France, aura, également, l'avantage de faire la synthèse des communications des pays sur les options d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques, au regard des niveaux atteints, dans la mise en œuvre des initiatives sur les systèmes nationaux de surveillance des forêts, ainsi que sur les mesures, les notifications et les vérifications y afférentes. «La forêt est une ressource renouvelable, qui représente un atout majeur dans le développement de notre pays, notamment dans l'atteinte du statut de pays émergent, à l'horizon 2025», conclut le message.

Rappelons que la Journée internationale des forêts a été instituée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 28 novembre 2012, à New York, aux Etats unis d'Amérique, en vue de montrer l'importance des forêts au triple plan social, économique et environnemental.

Philippe BANZ

**F.a.c: séminaire d'Etat-major de niveaux stratégique et opératif**

**Sortir de l'improvisation, pour s'arrimer aux valeurs de la modernité**

Les lampons du séminaire d'Etat-major de niveaux stratégique et opératif des F.a.c (Forces armées congolaises), qui s'est déroulé du 17 au 21 février 2015, se sont éteints, dans la salle de conférences de la zone militaire de défense n°9, à Brazzaville. A cet effet, le général de division Guy-Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des F.a.c, qui a présidé aussi bien l'ouverture que la clôture des travaux, a invité les officiers participants «à sortir du système de l'improvisation et de certains anachronismes, pour s'arrimer aux valeurs de la modernité, bâties sur une organisation cohérente et prospective.»



Des participants au séminaire d'Etat-major de niveaux stratégique et opératif des F.a.c.

Ce séminaire, dont la commission d'organisation, a été présidée par le général de brigade François Osselé, directeur des opérations de l'Etat-major général des F.a.c, a eu pour but de répondre au contrat d'objectif des F.a.c s'appuyant sur les contraintes présidentielles en matière de paix, de sécurité et de stabilité. Les officiers participants ont renoué, à cet effet, avec les fondamentaux des niveaux respectifs et replongé dans les souvenirs des travaux parfois déjà réalisés. Ils ont surtout visité, avec conviction, les documents mis à leur disposition, et revu des savoir-faire indispensables à l'élaboration des documents

d'Etat-major, tout comme ils ont développé l'esprit d'analyse et la réflexion stratégique et opérative. Des notions sur la loi de programmation militaire leur ont été, également, dispensées, le tout dans la dynamique de compréhension des efforts consentis par la haute hiérarchie pour la modernisation de leur outil de travail. Toujours dans le même cadre, les principes de la gestion axée sur les résultats ont été développés de nouveau. Aussi a-t-il été demandé aux officiers participants de renforcer leurs capacités en gestion des ressources humaines, d'améliorer la conduite de l'instruction et d'obtenir l'effectivité des différents plans,

dans le but de répondre, efficacement, aux exigences du temps. Pour le général Okoi, les outils obtenus par les officiers participants doivent être complétés. «Il vous revient de tirer le meilleur bénéfice de ce séminaire, pour défendre la vision du commandement. Dans cette louable mission, il vous reviendra, particulièrement, d'œuvrer pour une gestion par-

monieuse des moyens mis à disposition. C'est, donc, suffisamment armés d'outils revisités que vous rejoignez vos structures et formations. Ces outils, loin de paraître comme la panacée universelle, doivent être complétés par une remise en cause quotidienne et individuelle. La force du soldat vous soutiendrez vous, ne résulte que de sa capacité à s'adapter au

terrain et d'y apporter les solutions les plus adéquates», a-t-il rappelé, en invitant, les séminaristes, après cette harmonisation des méthodes de travail, à faire preuve d'ouverture d'esprit, à promouvoir l'esprit d'équipe, en bannissant l'égoïsme et la suffisance. «Ainsi à travers vous, nous espérons renforcer les capacités de tous nos Etats-majors: vos chefs et vos subordonnés attendent beaucoup de

vous. Fort de ce que la vigilance, le travail fait avec méthode, l'anticipation dans la prise des décisions et le sens de responsabilité constitueront, désormais, les moteurs de votre action, je formule le vœu de vous voir exécuter, réellement et efficacement, vos engagements», a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA



**APPEL A CANDIDATURES**

GRHIF Consulting est un Cabinet de conseil spécialisé sur les 5 pôles de compétences à savoir: la Maîtrise & Gestion des risques, le Corporate Finance, l'Audit & Comptabilité, le Juridique & Fiscal, les RH & Formations, puis le Business Coaching & Funding pour les PME-PMI.

GRHIF Consulting offre ses services au secteur privé, au secteur public et aux institutions intergouvernementales.

Avec l'appui technique du Cabinet d'audit Grant Thornton Côte d'Ivoire, GRHIF Consulting est doté d'une équipe d'experts nationaux et internationaux hautement qualifiés sur les problématiques Financières, comptables, RH, organisationnelles, fiscales et juridiques.

A travers son bureau de Pointe-Noire, GRHIF Consulting met à la disposition de ses clients: Des équipes de consultants de haut niveau issues tous des Big4 couplés d'une expérience en entreprises. Cette organisation permet à nos clients et prospects d'avoir des interlocuteurs privilégiés pouvant répondre sans délai et avec précision à leurs attentes.

- Une offre de services multidisciplinaires qui nous permet de couvrir les différents besoins de nos clients (Ingénierie financière, organisation, stratégie, optimisation fiscale, revue juridique, stratégie et gestion des risques, etc...).
- Une connaissance approfondie des problématiques sectorielles et réglementaires tant nationales que régionales (CEMAC, OHADA, CIMA, COBAC, CODE DOUANIER, CGI, etc...).

Chaque jour, la base de compétences de GRHIF Consulting s'enrichit et se diversifie, faisant de ce cabinet d'Excellence, un partenaire à privilégier dans tous vos besoins d'Expertise de haut niveau.

Notre vocation est d'adapter notre métier aux enjeux et besoins uniques de nos clients et d'offrir, par une approche critique et novatrice, une gamme de services sur mesure.

Dans le cadre du développement des activités de son département RH et pour faire face à la forte demande des missions de recrutements de la part de ses clients, GRHIF Consulting lance un appel candidatures, pour rechercher des profils spécifiques, qualifiés et hautement expérimentés dans les domaines suivants:

- Audit & Comptabilité (Junior, sénior, Manager)
- RH (Junior, sénior, Manager)
- Transit, Import, Export (Junior, sénior, Manager)
- Transport & Logistique (Junior, sénior, Manager)
- Juridique & Fiscal (Junior, sénior, Manager)
- Marketing (Junior, sénior, Manager)
- Commercial (Junior, sénior, Manager)
- Administration (Junior, sénior, Manager)
- Ingénieurs (toutes options) (Junior, sénior, Manager)
- Informatique (Junior, sénior, Manager)
- Maintenance (Junior, sénior, Manager)
- Banque / Assurance (Junior, sénior, Manager)
- HSE (Junior, sénior, Manager)
- Chaudronnerie (Junior, sénior, Manager)
- Shipping (Junior, sénior, Manager)
- Mining (Junior, sénior, Manager)
- Pétroleum (Junior, sénior, Manager)
- Sécurité (Junior, sénior, Manager)

Si vous disposez d'une forte expérience professionnelle dans l'un des domaines ci-dessus cités, merci de nous envoyer votre CV le plus rapidement possible à l'adresse mail suivante: [rifot@grhif.com](mailto:rifot@grhif.com) ou [dmvoula@grhif.com](mailto:dmvoula@grhif.com)

Etude de Maître François Den LOUBOTA

NOTAIRE

71, avenue Général De GAULLE, Immeuble Tour Mayombe  
Boite postale 4315  
Téléphone: 222 9449 52/ 06 748 99 64  
Pointe - Noire  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**PORTANT CREATION DE TROIS (3) ETABLISSEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA SOCIETE UNI-CONSTRUCTION-SARLU» dans le ressort de la ville de Pointe-Noire.**

Aux termes d'une DECISION en date à Pointe-Noire du vingt-deux septembre deux mille quatorze, enregistrée même ville, le 04 mars 2015, folio 040/20, n°1933, ayant fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire soussigné, en date du vingt-quatre décembre deux mille quatorze, enregistrée même ville, le 04 mars 2015, folio 040/4, n° 1917, Monsieur TALLA André, associé unique-gérant de la société à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée «UNI-CONSTRUCTION-SARLU» au capital de Deux millions (2 000 000) de francs CFA dont le siège social est à sis à Pointe-Noire, quartier Ngoyo, en face de la Station PUMA, arrondissement n° 6, Ngoyo, boîte postale 892, République du Congo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 14 B12,

de la société «UNI6CONSTRUCTION-SARLU» dans le ressort de la ville de Pointe-Noire, plus exactement aux lieux et adresses ci-après:

- 1-Grand Marché Pointe-Noire: «UNI-CONSTRUCTION-SARLU»: Avenue Alphonse PEMOUSSO sur la ligne 3 non loin du Rond-Point LUMUMBA;
- 2-Quartier MVoumvou Pointe-Noire: «UNI-CONSTRUCTION-SARLU»: En face de la STATION D'ESSENCE AFRIC sur la ligne 3;
- 3-Quartier Centre-ville Pointe-Noire: «UNI-INFORMATIQUE»: Rond-Point LUMUMBA en face de la Société NANA.

Comme conséquence de ladite création, Mention Modificative a été portée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 11 mars 2015. Le dépôt a été enregistré à compter de ladite date, sous le numéro: R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CG / PNR/ 14 B 12)

Pour insertion

Maître François Den LOUBOTA

**DECIDE:**

-De procéder à la CREATION D'ETABLISSEMENTS COMPLEMENTAIRES

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA - GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1<sup>er</sup> étage, Centre-ville B.P. 1431 Tél. 22 294.13.341 05 736.64.64 République du Congo

**INSERTION LEGALE**

«SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE»

En abrégé « SETAMI SARL»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au capital social de FRANCS CFA: Un Million (1 000000)

Siège social: Boîte postale 1780

RCCM : CG/PNR/10 B 1490

POINTE-NOIRE

REPUBLIQUE DU CONGO

**EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL, TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL & MISE EN HARMONIE DES STATUTS A L'ACTE UNIFORME REVISE (OHADA)**

Aux termes d'un Procès-verbal authentique des décisions de l'associé unique de la «SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE» en sigle «SETAMI SARL», reçu par le Notaire soussigné en date du 13 mars 2015, folio 047/5, n° 2144; il a été procédé:

- A l'extension de j'objet social entraînant ainsi la modification de j'article 2 des statuts qui est désormais modifié ainsi qu'il suit: «Article 2: *Objet social*

La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- les études techniques, d'assistance et de consulting;
- la maintenance industrielle: l'installation électrique industrielle et domestique, rembobinage et tropicalisation des groupes électrogènes, réparation des postes à souder (statique et autonome);
- les activités minières;

-le génie civil, bâtiment et travaux publics; -Et généralement, toutes opérations industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement».

-Au transfert du siège social au N°1 Angle Avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO, Immeuble MORIJA, au Rez-de-chaussée, Centre-ville, Boîte postale 1780, Pointe-Noire, République du Congo;

- A la mise à en harmonie des statuts à l'Acte Uniforme révisé (OHADA) relatif aux droits des Sociétés Commerciales et du GIE;

Dépôt Légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 mars 2015

Fait à Pointe-Noire, le 23 mars 2014

Pour avis et mention

Maître Christèle Elianne BOUANGA - GNIANGAISE, Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA - GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1<sup>er</sup> étage, Centre-ville B.P. 1431 Tél. 22 294.13.341 018.12.55/05736.64.64 République du Congo

**INSERTION LEGALE**

«SBM OFFSHORE CONTRACTORS INC»

Société Anonyme de droit helvétique

Capital social de CHF: 100000

Siège social: Sroute de Fribourg, P.O Box 152 CH-1723 Marly-Suisse

Registre du Commerce de la Sarine n° 217 - 013 5067 - 2

CREATION D'UNE SUCCURSALE

Aux termes d'un Procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de la société «SBM OFFSHORE CONTRACTORS INC» en date du 06 janvier 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 09 février 2015, enregistré à Pointe-Noire, folio 025/15, n°1156; il a été décidé de la création d'une succursale de la société «SBM OFFSHORE CONTRACTORS INC» en République du Congo, ayant pour:

connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus.

Siège de la succursale: Le siège de la succursale sera établi à Pointe-Noire, avenue Charles De Gaulle, enceinte Deloitte, République du Congo.

Durée: Deux (2) années consécutives à compter de son immatriculation au RCCM

Fondé de Pouvoir: Monsieur Richard Lucien Maurice MOULET est nommé en qualité de Fondé de pouvoir de la succursale en République du Congo

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG/PNR15 B153

Fait à Pointe-Noire, le 20 février 2015

Maître Christèle Elianne BOUANGA - GNIANGAISE  
Notaire

Dénomination: «SBM OFFSHORE CONTRAC-TORS INC»

**Objet:**

- L'élaboration de projets techniques et l'exécution de services techniques, en particulier dans le domaine maritime. La succursale aura, aussi, pour le but d'acheter, de vendre de recevoir et de mettre à disposition en «leasing», de louer, de sous-louer, ainsi que d'exploiter des bateaux et tout équipement offshore ou maritime;

Et généralement la succursale pourra exercer ou développer des activités

## COMMUNIQUÉ DE LA BEAC concernant les coupures de 500 F, 1 000 F et 2 000 F



La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), dans un souci constant d'amélioration de la qualité et de la tenue en circulation de ses coupures de basse dénomination, a pris la décision de procéder à la mise en circulation d'un volume limité de billets de 500 F, 1 000 F et 2 000 F ayant bénéficié **d'un traitement de surface spécifique, visant à protéger ces billets contre toute forme de vieillissement précoce et à permettre leur traitement mécanisé par la suite.**

Les rendus visuels, dimensions, teintes et signes de sécurité de ces billets restent en tous points **identiques à ceux actuellement en circulation.**

Cependant, la BEAC souhaite attirer l'attention des professionnels de la filière fiduciaire sur le fait que ces billets peuvent présenter un aspect légèrement **plus lisse** ainsi qu'une **rigidité accrue au toucher.**



Bien entendu, ce traitement n'altère en rien l'authenticité de ces **billets qui vont circuler de manière concomitante avec ceux précédemment émis.**



Banque des États de l'Afrique Centrale



République du Congo Unité  
\* Travail \* Progrès



PROGRAMME LISUNGI



Banque Mondiale

Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité

Projet LISUNGI-Système de filets Sociaux

Unité de Gestion du Projet

## Avis d'Appel d'offres (AAO) N°03-FR/ MASAHS/PL-SFS/UGP-2015

1. Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le Projet LISUNGI-Système de filets sociaux. Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'Acquisition, installation et configuration du matériel informatique pour l'Unité de Gestion du projet et les Circonscriptions d'action sociale (CAS), réparti en un lot unique.

2. L'Unité de Gestion du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour la fourniture du matériel informatique pour l'Unité de Gestion du projet et les CAS, réparti en un lot unique constitué de ce qui suit:

SOUS-LOT 1		
1. MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES CIRCONSCRIPTIONS D'ACTION SOCIALE (CAS)		
1.1 SERVEURS ET EQUIPEMENT CONNEXE		QUANTITE
1.1.1	Serveur secondaire	7
1.1.2	Rack pour serveur	7
1.1.3	Routeurs Sans fil	21
1.1.4	Microsoft Windows Server 2012 standard	7
1.1.5	Microsoft SQL server 2012 Standard	7
1.1.6	UPS	7
1.2 ORDINATEURS ET EQUIPEMENTS CONNEXES		
1.2.1	Ordinateur de bureau + stabilisateur +UPS	35
1.2.2	Ordinateurs portables	7
1.2.3	Meuble Plan informatique	42
1.3 LOGICIEL ET AUTRE APPLICATION		
1.3.1	Logiciel administration réseau	8
1.3.2	Logiciel antivirus Serveur	7
1.4 IMPRIMANTES, SCANNER ET AUTRE		
1.4.1	Scanner	7
1.4.2	Imprimante Laser Multifonction	7
1.4.3	Vidéo projecteur	7
2. MATERIEL AU NIVEAU DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET		
2.1 SERVEURS ET EQUIPEMENT CONNEXE		
2.1.1	Serveur d'application	4
2.1.2	Serveur de Base des données	1
2.1.3	Rack pour serveurs	1
2.1.4	Unité de stockage pour les sauvegardes	1
2.1.5	Microsoft Windows server 2012 version Standard	5
2.1.6	Licence SQL server 2012 Edition entreprise	1
2.1.7	Firewall application Licence (ISA, CITRIX ou autre)	1
2.1.8	UPS pour le RACK	1

2 Annexe. Avis d'Appel d'offres

2.1.9	Logiciel antivirus Serveur	5
2.2 ORDINATEURS ET EQUIPEMENTS CONNEXES		
2.2.1	Ordinateurs portables	4
2.2.2	Ordinateurs de bureau	5
2.3 CONNEXION INTERNET/INTRANET		
2.3.1	Wireless Router	4
2.3.2	Router	3
2.3.3	Network Switch	3
2.4 IMPRIMANTES, SCANNER ET AUTRE		
2.4.1	Copieur Noir	1
2.4.2	Imprimante Couleur	1
2.4.3	Imprimante couleur Multifonction (imprimante, copieur, scan)	1
2.4.4	Vidéo projecteur	1
2.4.5	Scanner	1
3. SERVICES CONNEXES		
3.1 MONTAGE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS		

3.2 INSTALLATION ET CONFIGURATION DU RESEAU		
3.3 MISE EN COMMUN ET FORMATION DES EQUIPES		
SOUS-LOT 2		
1. MATERIEL POUR IDENTIFICATION DES MENAGES		
1.1	Tablettes	25
1.2	Imprimante professionnelle pour carte PVC/carte à puce avec module d'encodage des cartes	1
1.3	Cartes PVC à puces	20000
1.4	Lecteurs biométriques à empreintes digitales AET65 smart cardreader	25
SOUS-LOT 3		
1. CONNEXION INTERNET		
1.1	Matériel connexion et abonnement Internet pour la CAS de Makoua	1
1.2	Matériel Connexion et abonnement Internet pour les autres CAS	6
1.3	Matériel connexion et abonnement Internet pour l'UGP	1
1.4	Network Switch	7
SOUS-LOT 4		
1. SOURCES D'ENERGIE		
1.1	Groupe électrogène	7

3.. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, version des Directives, Mai 2004, révisée octobre 2006 et janvier 2011.

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Gestion du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après, de lundi à vendredi, entre 8 h 30 et 15 H 30.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées Toutes Taxes Comprises (TTC) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le 30 avril 2015, à 11 heures précises, heure de Brazzaville. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées

7. L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de 4.300.000F.CFA ou libellé dans une monnaie librement convertible, ou encore d'une caution bancaire délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) et jugée acceptable par le projet LISUNGI.

8. L'utilisation du modèle de garantie d'offre joint en annexe est obligatoire pour la caution bancaire.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 30 avril 2015 à 12 heures précises, heure de Brazzaville, à l'adresse indiquée ci-après:

UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI-SYSTÈME  
DE FILETS SOCIAUX,  
Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport,  
Batignolles-Brazzaville  
(République du Congo)Tél: 00242 05 659 12 50  
00242 05 659 07 38

Le Coordonnateur du Projet LISUNGI

M.a.a.c (Manufacture d'arts et d'artisanat congolais)

## La Française Martine Morgand compte dynamiser la céramique congolaise

Vingt-cinq artisans congolais sont réunis autour de Martine Morgand, ancienne céramiste française, dans le cadre du projet: «La céramique au Congo, axe franco-allemand» qu'elle coordonne. Objectif: redynamiser la céramique congolaise, qui «n'est pas morte». Ces artistes ont été honorés par la visite, jeudi 19 mars 2015, à la M.a.a.c (Manufacture d'arts et d'artisanat congolais), de Jean-Pierre Vidon et Thomas Strieder, respectivement, ambassadeur de France et d'Allemagne au Congo, auxquels s'est associé le ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso. Ils ont découvert les poteries qui trôneront, bientôt, les coins et recoins de Brazzaville.



Les officiels visitant l'atelier de fabrication des oeuvres d'art.

Ces artisans ont abandonné, momentanément, leurs ateliers respectifs, pour se donner rendez-vous à la M.a.a.c. Le temps d'un séminaire. En constituant une chaîne de travail aux maillons soudés, de la production à l'exposition des objets d'art. Lancé en 2014, le projet «La céramique au Congo, axe franco-allemand» se propose de vivifier l'art du potier au Congo. Des artistes indépendants et ceux venus des Beaux-arts travaillent de concert dans le cadre idéal qu'offre la M.a.a.c. Jeunes et vieux, tous fabriquent, particulièrement, des statues, divers vases et surtout des fresques qui seront exposés dans des places publiques de la capitale congolaise. Matériau: argile. Source d'approvisionnement: un gisement d'argile, au bord du fleuve Congo, à la hauteur du P.s.p (Poste de sécurité publique) Yoro. Les fours à bois y sont également

fabriqués. Un ustensile de cuisson d'aliments, à moindre coût, pour les cuisinières dont la commercialisation se fera sous peu. Quand se ponctue la visite des officiels, le directeur général des arts et des lettres, Jean-Luc Aka-Evy, lequel attache du prix à la visibilité de la M.a.a.c, sur le plan régional et mondial, prend la parole: «C'est une belle joie, une journée mémorable. La M.a.a.c est un élément indispensable de l'art de l'esthétique. Le projet porte haut la créativité artistique. Nous voulons montrer ce que représente la M.a.a.c dans le paysage artistique congolais.» Bien avant lui, Martine Morgand a livré une vue prospective du projet. «... Avec des collègues de l'ambassade de France, en discutant avec l'ambassadeur d'Allemagne, qui, lui, avait trouvé des assiettes des années 60 du musée national. Ce projet fait aussi partie des fonds qui avaient été donnés pour l'axe

franco-allemand. On a beaucoup discuté ensemble, pour se mettre d'accord entre le projet de relancer la céramique au Congo, et de faire des choses intéressantes pour les ambassades: inaugurations, expositions, rencontres France, Allemagne, Congo. Dans le futur, avoir une formation qualifiante pour l'Ecole des beaux-arts, une fabrication qui tienne debout entre l'usine qui doit être construite et la M.a.a.c, qui a peu de commandes, qui ne correspondent toujours pas au marché international. Et avoir des artistes indépendants qui, eux, ont des fours à bois qui ne montent pas haut en température.» «Des fonds ont été levés par

l'axe franco-allemand. Maintenant, on est à la recherche des sponsors qui commanderont des grandes œuvres. Une exposition de 60 œuvres aura lieu, en septembre, avec les 25 artistes. On a un projet de 12 fresques dans tous les quartiers de Brazzaville, avec tous les thèmes fédérateurs du Congo et du monde. Il y aura, par exemple, vers la Mairie, huit fresques pour remplacer le Congo dans le continent, le monde. Le deuxième séminaire du projet aura lieu en mai...», a-t-on appris de Martine Morgand, qui envisage lancer, prochainement, le projet de fours à Gaz.

Hordel  
BIAKORO-MALONGA.

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU

Semaine de la langue française et de la Francophonie à Pointe-Noire

## Les Dolisiens aux concours de dessin et d'écriture

En lien avec la célébration de la 20<sup>ème</sup> édition de la Semaine de la langue française et de la francophonie, du 14 au 22 mars 2015, la direction de l'Institut français de Pointe-Noire a organisé plusieurs activités à la taille de l'événement: concours «Dis-moi dix mots, scrabble classique et duplicate, etc. Certains Dolisiens (habitants de Dolisie, la troisième ville du Congo) francophiles ont participé aux différents concours. Leurs prestations étaient de bonne facture, notamment aux concours d'écriture et de dessin «Dis-moi dix mots». Ils y ont rafilé plusieurs prix. En effet, pour cette nouvelle édition, les dix mots retenus illustrent la diversité des langues «partenaires» auxquelles le français a puisé. Il s'agit des mots: amalgame, bravo, cibler, gris-gris, inuit, kermesse, kitsch, sérendipité, wiki et zénitude. La règle du jeu consistait, pour les postulants au concours d'écriture, de rédiger un court texte d'une page maximum, en vers ou en prose, contenant les 10 mots de la liste ci-dessus. Pour le dessin, il s'agissait d'illustrer au moins deux mots de la même liste. Le choix du support et de la technique étaient à la liberté du candidat.

Ces concours ont donné les résultats suivants: en écriture, dans la catégorie collège, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> prix ont été remportés, respectivement par Vancsky Hervé Likibi Mbama (Dolisie) et Sentiel Ninsatsi (Dolisie); catégorie lycée: Sorvel Kikaya (Premier prix, Dolisie), Vianney Mongo (Deuxième prix, Dolisie); catégorie adulte: Roch Dehorter Florence (1<sup>er</sup>), Amorite Dixon Biayoka (2<sup>ème</sup>). En dessin, dans la catégorie lycée, Derlan Ndzoussi Mankouika (Dolisie) a occupé la première place, et Lucidany Ngoma Nzambi (Pointe Noire), la deuxième; catégorie adulte: Rhys J. Massengo et Yves Siaka (Dolisie), premiers, Marceluce Gandro-Yvon (Pointe-Noire), deuxième. Il y avait aussi la catégorie primaire, en écriture, comme en dessin.

S'agissant du scrabble, les lauréats sont les suivants: **Concours interscolaire:** Poussins: Daniel Mbida et Emilie Rabier (Dom Helder Camara-Charlemagne); Benjamins: Yona Nkouka Dienita et Audrey Lepez (Lycée français Charlemagne); Cadets: Maryse Packa Thys (Tchicaya U Tam'Si)

**Scrabble classique:** Benjamins: Milan Ntsiloulou et Hyland Deckouss; Seniors: Debidier Kani (Brazzaville) et Tchicaya Yannick (Pointe-Noire); Scrabble duplicate senior: Cyrille Tchicaya (Pointe-Noire) et Abraham Senga (Pointe-Noire).

### Musique traditionnelle

## «Elinga baro ndzoro mbé», le coup d'essai de l'association folklorique Enguè

La présentation de cet album, couplée avec la sortie officielle de l'association Enguè du village Lipounou, sous-préfecture de Tchikapika, dans le département de la Cuvette, a eu lieu, le 28 mars 2015. Au cours d'une conférence de presse, suivie d'une soirée culturelle, à Mossaka Beach, un espace récréatif situé à Djiri, dans 9<sup>ème</sup> arrondissement de Brazzaville. Conférence animée par William Mouko, réalisateur de cet album et représentant de la maison de production «Chadrack et Trésor», accompagné du staff dirigeant de cette association.



Pendant la conférence de presse.

Cet album, le tout premier que l'association folklorique Enguè met sur le marché du disque, comprend dix titres, entre autres: «Tosangana to tonga ekolo», «Tara Ngondo», «Adoua» «Posa Ebembe», «Ensembo Bondo wa», «Ye Mò»... et bien d'autres chansons en hommage aux cadres de la localité de Tchikapika et des villages environnants (feu général Blaise Adoua, le Directeur du Trésor public, Albert Ngondo, Oscar Otoka, Cédric Ondaye Ebauh, André Eboulabeaka, etc.), qui ont contribué au développement de cette contrée. Des titres qui mettent en exergue le vivre ensemble des populations du village Lipounou. «A travers ces dix titres, vous aurez des variétés qui décrivent, non seulement la civilisation des populations de cette partie du pays, mais aussi, une sorte d'invite au vivre ensemble dans une localité. C'est également l'expression



La pochette de l'album.

de joie de ces populations, hier enclavées, aujourd'hui, grâce aux sacrifices de certains fils du terroir, reconnaissent et savourent, comme les autres localités du district de Tchikapika, les fruits du développement tous azimuts du Congo, fruit de l'arbre dénommé, le Chemin d'Avenir (ndlr: le projet de société du président de la République, Denis Sassou-Nguesso), a déclaré Ferdinand Iloki-

Koko, le président de cette association. Présentant cet album, qui est le tout premier produit de la maison de production «Chadrack et Trésor», William Mouko, réalisateur de ce produit, a affirmé que c'est dans le souci de promouvoir la culture du terroir mbochi, qu'ils ont été associés à apporter leur pierre à l'édifice, en vue de faire rayonner la culture du Congo, en général, et celle de l'ethnie mbochi, en particulier. Il a, aussi, décoré le titre de cet album et le nom Enguè qui porte cette association folklorique. Ainsi, «Elinga baro ndzoro mbé» signifie, en langue mbochi, que celui qui apporte l'assistance aux gens

est, souvent, mal apprécié ou aimé par certaines personnes. «Enguè», dont le sens originel veut dire l'os, à en croire les explications fournies par le jeune réalisateur, est une sorte d'interjection, d'exclamation pour exprimer les prouesses réalisées par un homme autour d'un pot: c'est le ras-le-bol, après un verre de trop. Pour rappel, l'association Enguè a été créée en 2004. Elle prône l'assistance mutuelle, l'entraide et l'amour du prochain. Toutes les chansons de l'album sont disponibles en CD et DVD.

Grévy Joël OKEMBA

### Communiqué



Suite à la mort inopinée de Monsieur ANDZANGOSOUÉ Guy Marcel Domis, président de la mutuelle sœur «La Cave du Nord», la mutuelle «Les Amis de la Muqâta», profondément touchée, présente toutes ses condoléances les plus émus aux frères-sœurs et amis de la mutuelle «La Cave du Nord», ainsi qu'aux parents de l'illustre disparu.

La Présidence de «La Muqâta»

### Remerciements:

Profondément touchés par les marques de sympathie lors du rappel à Dieu de notre fille André René Juldrine LOUBAKI MOUINGUISA, le 10 mars 2015, au cimetière familial de Nkota, le 19 mars 2015.

Monsieur André Bernard LOUBAKI et son épouse remercient tous ceux qui les ont assistés, de près ou de loin, en particulier Son Excellence Mgr Anatole Milandou, le curé de Notre Dame du Rosaire et le père Julien Silas Boukonod de l'archidiocèse de Kinshasa et aussi la fraternité Maria Goreti de Notre Dame de Baongo.

Que tous trouvent, ici, l'expression renouvelée de notre profonde gratitude!  
André René, que ton âme repose en paix. Nous ne l'oublions jamais.





Banque des Etats de l'Afrique Centrale-Services Centraux  
Commission ad hoc du marché

Avis de sélection internationale ouverte n°02/BEAC/DGE-DIPG/SIO/CC/2015 du 18 mars 2015 pour le contrôle technique de construction de l'immeuble devant abriter un Centre de la BEAC à OYO en République du Congo

Dans le cadre de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage la construction d'un Centre à Oyo. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

**BANQUE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**  
Services Centraux, 736 Avenue  
Monseigneur Vogt  
Secrétariat Général, DOAAR-  
CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, Porte 14.12  
BP: 1917 Yaoundé - CAMEROUN  
Tel: (237) 22 23 40 30; (237) 22 23 40  
60 Poste 5412:  
Fax: (237) 22 23 33 29

@ : [cgam.scx@beac.int](mailto:cgam.scx@beac.int)

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique. La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le mercredi 13 mai 2015 à 12 heures.

**BANQUE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**  
Services Centraux, 736 Avenue  
Monseigneur Vogt  
Bureau d'Ordre, 15<sup>ème</sup> étage,  
porte 15.01  
Fax: 1917 Yaoundé – CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le mercredi 13 mai 2015 à 13 heures 00 et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, 18 mars 2015  
Le président de la commission  
ad hoc

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY  
NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto, Centre-Ville B.P.: 2134  
Tel: (242) 05 558 30 17 / 06 660 49 96/04 402 20 11 Email: [alainmongo2001@yahoo.fr](mailto:alainmongo2001@yahoo.fr)

## INSERTION LÉGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 23 Janvier l'an deux mil Quinze reçus par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée enregistrée au domaine, le 04 Février 2015, F 019/4 sous le numéro 0208 aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «AFRICA VENUE» SARL

- Capital Social: UN MILLION (1.000.000 FCFA) DE FCFA divisé en CENT PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, libérées en totalité.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville 17, Avenue des trois Martyrs; Quartier Plateau des 15 ans ; Arrondissement IV-Moungali.

Objet social:

- Logistique & tourisme ;
- Import-Export

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Andy Joan PEUWO MONGOCKODJI.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 10 Mars 2015 sous le numéro RCCM CG /BZV/ 15 B 5728.

*Pour avis*

Maître Alain MONGO  
MOMBOULY  
Notaire,

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY  
NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto, Centre-Ville B.P. : 2134  
Tel: (242) 05 558 30 17 / 06 660 49 96/04 402 20 11 Email: [alainmongo2001@yahoo.fr](mailto:alainmongo2001@yahoo.fr)

## INSERTION LÉGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 20 Mars l'an deux quatorze, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, enregistrée au domaine, le 24 Mars 2014, F 054/1 sous le numéro 606 aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: « LE PÉRJEARI» SARLU

- Capital Social: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité.

Siège social: Brazzaville, 22 bis, rue Bénin; Arrondissement VI-Talangai

Objet social:

- Produits Cosmétiques;
- Hôtellerie;
- Dépôt de Boissons;
- Prestation de service: fournitures de bureau; Décoration intérieure et extérieure; Ameuble-

ment, aménagement  
• Construction;  
• Bâtiments;  
• Import-export.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Eugene VOULOUPEKI.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 25 Mars 2015 sous le numéro RCCM CG /BZV/ 15 B 5755.

*Pour avis*

Maître Alain Mongo MOMBOULY  
Notaire,

**ETUDE DE MAITRE Maurice MASSELOT**  
**NOTAIRE**

B.P. : 4866, Tél. : (242) 06 667 00 661 06 672 64 72  
E-mail : baronlove20032001@Yahoo.fr .  
Pointe-Noire, République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

Il appert d'un acte reçu en l'Étude de Maître Maurice MASSELOT, sise avenue Benoît LOEMBET, derrière ALUCONGO, face Laboratoire de TOTAL E&P, B.P.4866, Notaire en la résidence à Pointe-Noire, le vingt-sept février deux mil quinze, la constitution d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée: «CHICOVIN S.A.R.L.U.», ayant pour:

**Objet social:**  
1- Import/export: produits industriels et matériaux de construction et aluminium;  
2- Commerce général et services;  
3- Fabrication et la vente des produits et accessoires d'aluminium, machine de coupe, et les travaux de menuiserie aluminium et bâtiment et travaux publics.

**Siège social:**  
Le siège social est établi en domiciliation professionnelle à DELTA-CONSEIL, Cabinet Conseil Juridique et d'Affaires à Pointe-Noire, dans le parc des expositions de la Foire internationale, quartier zone

industrielle, B.P. 4800, Tél. : 22 294 40 15 - 05 595 90 76 République du Congo.

**Durée:**  
La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

**Capital social:**  
Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1.000.000) DE FCFA, divisé en Cent (100) parts égales de Dix mille (10.000) FCFA chacune.

**Gérant:**  
Monsieur Pierre V. LOUFOUNDOU est désigné comme Gérant statutaire de la société CHICOVIN S.A.R.L.U

**Registre de commerce:**  
La société CHICOVIN S.A.R.L.U. se trouve ainsi immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro cg/Pointe-Noire/15 B 201 du registre analytique du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

*Pour insertion*  
Maître Maurice MASSELOT

**ETUDE Maître Anicet BALHOU**  
**Notaire**

B.P: 4171; Tél.: (242) 05-557-44-10/06-653-40-35  
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr  
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303  
19, Avenue Charles DE GAULLE,  
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quinze décembre deux mille quatorze, enregistré le seize décembre de la même année, Folio 220/45 n° 10766, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée:

«UNIVERSAL COLOR» SARL, au capital de F. CFA 1.000.000 (UN MILLION), dont le siège est établi à Pointe-Noire, Quartier Mongo Kamba (vers le marché).

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays:

- La fabrication et la commercialisation de la peinture;
- Prestation de service peinture;
- Import & Export.

Et, plus généralement, toutes

les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La société est coadministrée et cogérée par Messieurs Jean Luc Eric MAVOUNGOU BAYONNE et Cheguevara AKIERA.

Elle est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N° RCCM CG/PNR/15 B 46.

*Pour avis,*  
Maître H. A.  
MACAYA-BALHOU,  
NOTAIRE

**REMERCIEMENTS**

Chers parents, amis et connaissances, une pensée, une présence, un mot de prière témoignés lors du décès de Madame Chimène Grâce Succuntia MOUEBO ont adouci la peine de ses enfants et de toute la famille. Sensibles à votre délicatesse, nous vous exprimons, nos sincères remerciements et notre reconnaissance.



**IN MEMORIAM**

4 Avril 2014  
4 Avril 2015,

voici une année jour pour jour que notre fille, mère, nièce, grande sœur OMBAMBA OKOSSI Yvette a été rappelée au Seigneur. Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de séparation, ni de combler le vide laissé par sa disparition.

En ce jour mémorable, les familles FADOUA et OSSELE associent leur profonde douleur avec celles des parents, amis, servantes et serviteurs de Dieu qui l'ont connu et gardent une pensée pieuse pour sa mémoire.

*Que le Seigneur Jésus-Christ lui accorde un repos éternel.*



**IN MEMORIAM**

5 Avril 2000-5 Avril 2015  
Voici déjà 15 ans qu'il avait plu au Seigneur notre Dieu de rappeler à Lui son serviteur MABIALA Ma MAYINGUIDI Jeanson Martin. En ce douloureux anniversaire, les enfants, fils ainsi que toute la famille prient tous ceux et toutes celles qui l'ont connu, aimé, d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.



**REMERCIEMENTS**



Très touchés par les marques d'affection, de proximité et de soutien reçues lors du décès et des obsèques de leur fille et nièce, Berclaudie Nopiga M. NZAHUSS De YENGO, le lieutenant Jean-Claude Mfoutou-Nzahou de la D.d.s.t-Kouilou, Aris-tide Ghislain Ngouma, journaliste de La Semaine Africaine, et tous les parents de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Loudima et Mbomo, remercient le personnel de la D.d.s.t-Kouilou, toutes les promotions de franchissement des officiers, à Pointe-Noire, les étudiants et professeurs de l'EAD, ainsi que tous ceux qui, de près ou de loin, les ont assistés, pendant cette épreuve. Inhumée le mercredi 25 mars 2015, Berclaudie repose désormais, au cimetière privé Bouka, à Brazzaville. *Puisse le Seigneur lui frayer à jamais une place dans sa demeure!*

**IN MEMORIAM**

31 mars 2005  
31 mars 2015

Voici dix ans, jour 'pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappelé à Lui notre bien aimé époux et père, le colonel Jules NGATSE.

En ce jour de triste anniversaire, la veuve Ngatsé née Konongo Albertine Marthe, tes enfants Ngatsé (Franck, Leïda et Vanessa) et familles, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.



**In memoriam**

29 mars 2014 – 29 mars 2015

Déjà une année que mourrait l'homme d'affaires TALANTSI André, au C.h.u (Centre hospitalier universitaire) de Brazzaville. En cette date de triste souvenir, ses enfants et l'ensemble de la famille prient tous ceux qui ont connu ce grand homme, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire et que le Père Tout-Puissant lui accorde le repos éternel!

Une messe d'action de grâces sera dite à son intention, le dimanche 5 avril 2015, à 10 heures, en l'église Armée du Salut Poste de Plateau des 15 ans, à Moungali Brazzaville.

*Que son âme repose en paix!*



## Football

## A Brazzaville, on rejoue au septuagénaire Eboué

À cause de la fermeture du Stade Alphonse Massamba-Débat, pour les travaux de réhabilitation, dans la perspective des Jeux africains de septembre 2015, la plupart des matchs du championnat national d'élite prévus à Brazzaville sont, momentanément, confinés au vieux Stade Félix Eboué.

Le Stade Eboué redevient le pôle d'attraction des férus brazzavillois de football, leur point de mire. Le retour des footballeurs de l'élite nationale dans ce stade ne cesse de meubler la conversation des nostalgiques.

Eboué, implanté au cœur de Poto-Poto, a été construit par l'architecte français Roger Errel. Il était considéré, à l'époque coloniale, comme le plus beau stade d'Afrique Equatoriale française. Avec ses gradins latéraux bien particuliers, bâtis en forme de cuvette. Les spectateurs les plus passionnés ajoutent au spectacle lorsqu'ils sont surpris, victimes de glissades inconscientes, pour se retrouver au bas du lieu où ils sont assis. Ce phénomène est appelé «Unelco» par le commun des mortels, terme emprunté à l'ancienne société coloniale d'électricité, réputée pour ses électrocutions imparables.

Inauguré en 1944, par le général De Gaulle, le Stade Eboué a porté des centaines de joueurs sur les fonts baptismaux du football. De célèbres et de prestigieux. Malheureusement, à partir de 1970, après la construction du Stade de la Révolution (actuellement stade Massamba-Débat), entre 1964 et



L'enceinte du Stade Eboué, aux pieds de la Basilique Sainte-Anne.

1965, à l'occasion des 1<sup>ers</sup> Jeux africains, il est totalement abandonné. Son parking, anarchiquement occupé, des bergers ouest-africains transformant l'aire de jeu en un verdoyant pâturage. Il faut attendre trois décennies pour voir ce stade renaître de ses cendres. C'est, en effet, en 2000 que le gouvernement, le clergé, propriétaire de l'enceinte, et l'ambassade de France entreprennent la reconstruction de ce stade, pour l'intégrer, à nouveau, dans le patrimoine sportif congolais. On parle d'un projet ambitieux englobant la basilique Sainte-Anne, elle-même, aux pieds de laquelle meurt Eboué. On projette de tripler sa capacité: de 17.000 places il passerait à 40.000 places,

si rien ne vient à en contrarier les démarches. Le gouvernement promet d'apporter 362.500.000 francs CFA, la France, de prendre en charge 326.500.000 francs CFA, et l'archidiocèse de Brazzaville, 11.860.000 francs CFA. Le protocole de financement portant réhabilitation du Stade Eboué est signé le 6 octobre 2000. Hélas! Ce qu'on craignait s'est produit: la réhabilitation de cette structure s'est simplement limitée à la réfection partielle, au lieu d'envisager quelques modifications de fond qui pouvaient permettre une reconsidération de l'architecture ancienne, bien que historique, particulièrement le remodelage des gradins aux fins d'accroître le nombre de places. En plus, à la

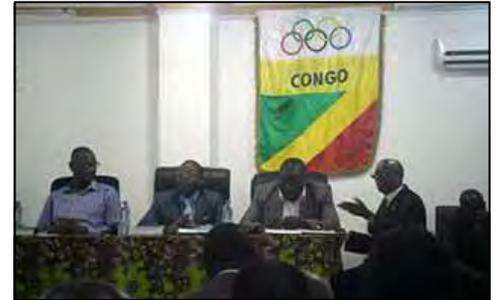
moindre pluie, la pelouse est inondée pendant des jours, faute d'ouvrages de canalisation des eaux. Et la tribune d'honneur est dépourvue de sièges appropriés. Il faut signaler que la monumentale statue de Félix Eboué, qui se trouve à l'entrée de la tribune d'honneur, a été posée en 1957. C'est une réalisation du sculpteur français Jonchère. Le stade tient son nom du gouverneur général de l'A.e.f, Adolphe-Sylvestre-Félix Eboué. Né à Cayenne, le 26 décembre 1889, il est le premier homme de couleur à accéder à la fonction de gouverneur, à l'époque coloniale. Félix Eboué est décédé, le 17 mai 1944, au Caire (Egypte).

Jean ZENGABIO

## CNOSC

## Bilan et perspective

Le C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) a tenu, samedi 28 mars 2015, à Brazzaville, son assemblée générale ordinaire qu'a ouvert et clos le directeur général des sports, Auguste Etsala. C'était l'occasion de faire le point sur les activités menées en 2014 et de se projeter sur les priorités de l'olympiade en cours, en prévision, notamment, des 11<sup>èmes</sup> Jeux africains qui se dérouleront, à Brazzaville, en septembre 2015, et des Jeux Olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil), en août 2016.



Pendant les débats au siège du Cnosc.

Outre la présence des membres du comité exécutif du C.n.o.s.c, presque toutes les fédérations et associations affiliées ont participé à la réunion. Le 1<sup>er</sup> vice-président, André Blaise Bollé, représentant le président empêché, a dirigé les travaux.

Pour l'essentiel, l'assemblée générale a examiné et adopté le compte rendu de l'assemblée annuelle 2013, le rapport d'activités 2014, le rapport financier 2014, le rapport du commissariat aux comptes, le programme d'activités et le budget 2015.

Par ailleurs, le bureau exécutif a livré certaines informations relatives aux Jeux africains, la mission du C.n.o.s.c étant de contribuer à la bonne préparation des athlètes congolais. Des possibilités de formation et de préparation sont offertes aux fédérations, par le truchement de la Solidarité olympique. Malheureusement, deux fédérations seulement, notamment l'athlétisme et la lutte, ont sollicité des bourses olympiques pour leurs athlètes. Le vice-président André Blaise Bollé a exhorté tous les acteurs à s'investir, pour une pleine réussite de ces jeux.

Le chef de mission du Congo aux J.O de 2016, Mme Mahoungou, a, pour sa part, fait le point sur les formalités administratives relatives à la participation de la délégation congolaise aux Jeux. Et, sur proposition de Georges Emmanuel Zoula, président du comité congolais Pierre-De-Coubertin, les délégués ont adopté une recommandation concernant l'application de la délibération du conseil municipal et départemental qui débaptise en avenue Baron Pierre-de-Coubertin, le tronçon de l'avenue du 5 Février allant du Rectorat de l'Université Marien Ngouabi à la Piscine olympique. La recommandation demande au C.o.j.a (Comité d'organisation des Jeux africains) d'intégrer dans son programme d'activités, la cérémonie solennelle de changement de nom, en marge des 11<sup>èmes</sup> Jeux africains-Brazzaville 2015. Les délégués ont été informés, également, de la tenue, les 2 et 3 septembre 2015, à Brazzaville, de l'assemblée générale annuelle de l'A.C.n.o.a (Association des comités nationaux olympiques d'Afrique).

G.M.

## Championnat national d'élite Ligue 1

## Le derby Diables-Noirs-Etoile du Congo délocalisé à Kinkala!

Initialement prévu au Stade Eboué, samedi 4 avril 2015, le «classico» Diables-Noirs-Etoile du Congo se disputera, finalement, au Stade Municipal de Kinkala, à environ 65 km de Brazzaville. On l'apprend de source fédérale.

Il paraît que le vieux Eboué ne permet pas d'assurer des conditions de sécurité nécessaires, selon la Fécofoot (Fédération congolaise de football), organisatrice de la compétition, qui pointe notamment l'absence de grillage de sécurité entre la pelouse et les gradins, sorte de parcage pour des visiteurs, parfois trop bouillants, attendus en masse. Les deux géants du football brazzavillois, dont les légendes valent tous les trophées, en découdront, donc, à Kinkala. Au public, on demande d'aider à relancer notre football bouillonnant, en entourant très nombreux les clubs au stade, que de provoquer d'éventuels incidents irresponsables.

Cela étant, la phase aller du championnat national d'élite Ligue 1 a attaqué son dernier virage. Avec, entre autres, le retour régulier des Diables-Noirs sur l'aire de jeu. Ou ils livrent leurs différents matchs remis, lorsque sept de leurs joueurs se trouvaient à Dakar, pour la CAN Juniors.

Après avoir épinglé l'A.S Cheminots, la semaine passée, ils ont fait de Patronage Sainte-Anne, mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015, au Stade Eboué, leur second trophée d'affilée. Ils occupent, désormais, la dixième place, au classement pro-



Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne, au Stade Eboué.

voisire, avec 20 points. Dommage que Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne ait été disputée sur une moitié de pelouse trempée, transformant le match en «Waterfoot». Les muscles des joueurs en ont souffert. Les risques de blessure sont importants sur ce genre de pelouse. Evidemment, un joueur, l'avant-centre des Diables-Noirs, Ebengo, s'est gravement blessé. L'ambulance a fait le reste....

Cela n'a pas empêché les protagonistes d'en découdre, sous les

yeux du président de la Fécofoot, Jean-Michel Mbono "Sorcier". Pourtant, il a bien fallu attendre vingt-six minutes de course, pour que Deldy Goyi accouche du but de la délivrance des Diables-Noirs: 1-0. D'autres équipes liquident, également, leurs matchs remis. C'est le cas de J.S.T, qui a étrillé Munisport (4-1), fidèle à sa légende de lanterne rouge, mardi 31 mars, à Eboué.

G.M.

**Tennis: quatre joueuses de la diaspora à Brazzaville.** Le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a reçu en audience quatre tennismen congolaises de la diaspora. Il s'agit de Grâce Denga, Gloire et Victoire Mfoumouangana, qui évoluent en France, et Annabelle Ossombi, résidant en Ukraine. Elles ont accepté de mettre leur talent au service de leur pays d'origine. Du 13 au 17 avril, elles prendront part au Fed Cup, à Monténégro.

## Bloc-notes sportif

**Volley-ball: formation des entraîneurs.** Le Congo veut accroître le nombre de ses encadrateurs techniques. La Fécov (Fédération congolaise de volley-ball) a ainsi organisé, en partenariat avec la Fédération internationale de volley-ball, une formation de plus de 28 entraîneurs de Brazzaville, de Pointe-Noire, du Niari, du Pool, de la Cuvette et de la Sangha.

**Tennis de table: fin du premier cycle de formation des entraîneurs.** Vingt-deux entraîneurs ont terminé, le 9 mars dernier, à Brazzaville, la première étape d'un cycle de formation dispensé par un expert de l'ITTF (Fédération internationale de tennis de table), de nationalité togolaise. La Fédération congolaise de tennis de table veut créer des centres de formation dans les neuf arrondissements de la ville-capitale et dans tous les départements du pays, afin de découvrir de nombreux talents d'augmenter le nombre de ses adhérents, ainsi que son poids spécifique dans le sport congolais.

**Basket-ball: promotion pour le Congolais Karl Niama!** L'international congolais Karl Niama a signé en Espagne un contrat avec le club d'Orense. La presse espagnole le qualifie d'exploit. Il intégrerait, ainsi, avec Serge Ibaka, le cercle très restreint des Congolais les plus cotés.

**Handball: Abosport est inarrêtable!** La formation d'Abo-sport dames est en train de dominer de la tête et des épaules le championnat féminin de la Ligue départementale de Brazzaville. Elle n'a pas encore concédé de défaite, depuis le début de la saison sportive 2014-2015. Ce championnat a accueilli, cette année, un néophyte, Ekiembongo, club créé par Blaise Mandzimba, ancien dirigeant actif et dissident d'ASEL, et entraîné par Casimir Molongo "Moncher".



**Une palette complète de services professionnels à votre disposition**

- INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL
- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEU & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMENAGEMENT

**Notre devise**  
**ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**

BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Près la Mairie)  
TEL: (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01

POINTE-NOIRE: BOND-POINT KASSAI (Près au 4<sup>ème</sup>)  
TEL: (+ 242) 05 550 10 79 / 06 622 00 03

Membre du Réseau GTO

www.ginternational.net